

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **340** JANVIER 2017



ACTUALITÉ

**Remise des galons à la 310^e promotion
« Sous-officiers de Verdun » de l'ENSOA**

p. 6



ACTUALITÉ
**L'Anopex et l'UBFT,
des actions communes
renforcées** p.16

Sommaire

Actualité p. 4

Les Gueules Cassées étaient présents...
Une fin d'année riche en événements

Actualité p. 14

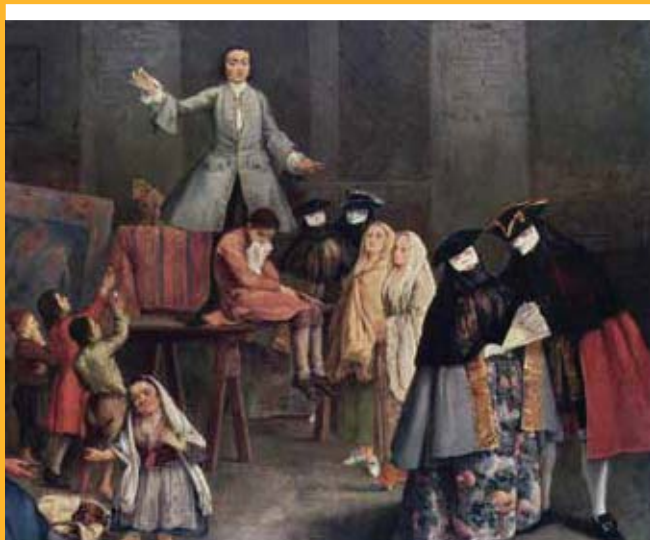
Les vœux des Gueules Cassées pour 2017



Actualité p. 16

Un début d'année sur les chapeaux de roues
au domaine du Coudon

La vie au Coudon p. 20



Découverte p. 23

L'odontologie, science et art millénaire

Fondation p. 30

L'action de la Fondation en 2016



Fondation p. 32

« Comment réparer une oreille cassée ? »
Entretien avec le professeur Jean-Luc Puel

Culture p. 38

En régions p. 42

Carnet p. 48

À savoir p. 54

Organisation p. 60

Éditorial

2016 : une année importante



Trois événements importants viennent de marquer notre association.

Lors du dernier Conseil d'administration le général de Lapresle a fait part de sa décision de se retirer de ses fonctions de premier vice-président. Il demeure heureusement membre du Conseil.

Je regrette profondément cette évolution mais je la respecte.

Je le remercie très sincèrement de son action au service de tous nos camarades Gueules Cassées et

du monde combattant, et de tout ce que nous allons continuer à réaliser ensemble.

La vice-présidence est donc maintenant assurée par le général Dodane.

Notre EHPAD Résidence Colonel Picot est maintenant totalement opérationnel. Cette superbe réalisation est le fruit de la volonté sans failles et d'un vaste rassemblement de talents et de dévouements de la part des administrateurs, des équipes du siège, du domaine, de l'EHPAD, des intervenants extérieurs, conseillers, architectes, entreprises. De plus, rien de tout cela n'aurait été possible sans l'appui constant de la municipalité de La Valette-du-Var, du conseil départemental et des autorités de santé.

Nous pouvons être fiers de cette réalisation au bénéfice de nos membres, du monde combattant et de l'intérêt général.

La partie réglementaire du Code des pensions militaires d'invalidité vient d'être publiée au *Journal Officiel*, faisant suite à la décision du législateur de refonte de ce Code, à droit constant.

L'UBFT a organisé et pilote le groupe de travail composé de spécialistes de plusieurs associations auxquels s'était jointe notre avocate spécialisée, sur le suivi de ce dossier essentiel pour assurer le maintien des droits des pensionnés d'aujourd'hui et de demain. Ces travaux, réalisés en liens étroits avec la direction des affaires juridiques du ministère de la Défense, ont abouti à des résultats extrêmement positifs. Ils se poursuivent pour permettre une exploitation simple des nouveaux textes.

Ce gros chantier, complexe et lourd, justifie pleinement de notre part de vifs remerciements à tous ceux qui s'y sont consacrés et s'y consacrent encore.

Nous débutons une nouvelle année qui ne manquera pas de nous apporter de nouvelles bonnes raisons de nous consacrer encore et toujours au bien de nos camarades et de leur conjoint survivant. Nous le ferons avec cœur, comme cela se fait depuis maintenant 95 ans au sein de l'UBFT.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

Les Gueules Cassées étaient présents...

OCTOBRE

24 octobre

Participation à la cérémonie marquant le centenaire de la reprise du Fort de Douaumont (Verdun) par les troupes françaises

NOVEMBRE

8 novembre

Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie
Journée d'études à l'Institution nationale des Invalides

9 novembre

Rencontre « Associations et Solidarité de la Quatrième Génération du Feu », organisée par l'ONACVG à l'amphithéâtre Austerlitz (Hôtel national des Invalides)

17 novembre

Solidarité Défense : journée de préparation des colis de Noël destinés aux militaires en Opex et Opint

24 novembre

État généraux de l'accompagnement du syndrome post-traumatique par l'État-major des armées au Val-de-Grâce

29 novembre

Inauguration de la vente annuelle d'entraide des Ailes Brisées - Salons Hoche à Paris

DÉCEMBRE

5 décembre

Cérémonie à l'Arc de Triomphe : opération 1000 drapeaux

7 décembre

Réunion au siège de l'UBFT du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre

13 décembre

Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (ACUF)
Réunion plénière de la Commission de la Reconnaissance et de la Défense des Droits et de l'Action Générale et Sociale

14 décembre

Accueil au siège de l'UBFT du lieutenant-colonel Antoine Brûlé, directeur de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre (CABAT)

JANVIER

4 janvier

Cérémonie d'accueil des chirurgiens maxillo-faciaux cambodgiens en stage à l'hôpital Paris Saint-Joseph

25 janvier

Réunion d'accueil au siège de l'UBFT du nouveau président de la Fondation *Souvenir de Verdun*, le général Elrick Irastorza

30 janvier

Gala de l'Association pour la recherche sur Alzheimer à la salle Pleyel

Actualité

Une fin d'année riche en événements

L'actualité des Gueules Cassées, au siège comme dans nos régions, chez nos membres comme chez nos partenaires et amis, s'est révélée très dense depuis l'été 2016. Recueil de moments forts.

Suzanne, une jeune fille née en 1912

13 juillet 2016. Suzanne Muller, veuve de notre camarade Albert (n° 5360), a fêté à Tours ses 104 printemps, entourée de sa famille parmi laquelle quatre arrière-petits-enfants (une fille et trois garçons).

Suzanne fait partie d'un cercle particulier au sein des Gueules Cassées. Ce cercle est ouvert à tous les prétendants mais compte encore peu de membres : c'est celui des centenaires.

Il y en a plus de vingt à l'UBFT!

Nous souhaitons un très bon anniversaire à Suzanne, ainsi que tous nos vœux de santé.



Un soutien indéfectible des Gueules Cassées à la Maison du légionnaire

9 novembre 2016. Le lieutenant-colonel (er) Zlatko Sabljic, directeur de la Maison du légionnaire, a accueilli Jean-Daniel Marquis, administrateur de l'UBFT, et Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, qui venaient remettre un chèque de soutien des Gueules Cassées. Le montant de ce don permet l'achat de téléviseurs et de réfrigérateurs au profit des pensionnaires de cette maison. La remise officielle s'est déroulée en présence du général Jean Maurin, commandant la Légion étrangère (COMLE),

qui avait spécialement fait le déplacement pour cette cérémonie.

Il est important de rappeler que la Maison du légionnaire accueille depuis 1934 à Auriol les anciens légionnaires qui le souhaitent. Elle a été créée sur ordre du général Rollet, père de la Légion et fondateur de la solidarité légionnaire. Le général Rollet a également été le deuxième président des Gueules Cassées, succédant en 1938 au colonel Yves Picot qui venait de décéder (voir magazine n° 338).



▲ Le général Jean Maurin (COMLE) et le lieutenant-colonel (er) Zlatko Sabljic reçoivent des mains de Jean-Daniel marquis et Olivier Roussel le don de l'UBFT.



▲ Le buste du général Paul-Frédéric Rollet (président de l'UBFT de 1938 à 1941) à la Maison du légionnaire.

Le domaine du Coudon accueille les assistantes sociales

9 novembre 2016. Après les assistantes sociales des hôpitaux d'instruction des armées (HIA) du secteur Nord (voir magazine n° 339), c'était au tour des assistantes sociales des HIA du secteur Sud - accompagnées par leur responsable Jacques-Marie Carlhant, conseiller technique de service social - d'être accueillies par les Gueules Cassées et plus particulièrement par Olivier Roussel, directeur général, au domaine du Coudon à La Valette-du-Var (83).

Cette rencontre a permis de mieux faire connaître notre association, notre engagement et l'entraide sous toutes ses formes que nous pouvons apporter à nos membres dans un bel esprit de camaraderie.



▲ Olivier Roussel et Jacques-Marie Carlhant entourés des assistantes sociales du secteur Sud.

Les élèves de la 310^e promotion de l'ENSOA reçoivent leurs galons

27 octobre 2016. Les élèves de la 310^e promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), promotion « Sous-officiers de Verdun » reçoivent leurs premiers galons de sous-officier au quartier Coiffé à Saint-Maixent-l'École (79). Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, le nom de cette promotion, « Sous-officiers de Verdun » est un hommage rendu à tous les sous-officiers qui ont combattu sur ce champ de bataille.

L'ENSOA avait choisi l'Union des Blessés de la Face et de la Tête « Les Gueules Cassées » comme association combat-

tante en lien avec cette promotion (*voir le magazine n° 338 de juillet 2016*).

Après une première rencontre avec la promotion à l'ENSOA le 10 mai 2016, puis à Verdun le 12 mai 2016 lors du baptême de la promotion, le 11 juillet lors du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe ainsi que le 14 juillet sur les Champs-Élysées lors du défilé de la promotion, notre président Henri de Bonnaventure, accompagné de Pierre Tricot, administrateur, Jean-Claude Montardy, délégué régional et Robert Abian, également délégué régional mais assurant à cette occasion la fonction de

porte-drapeau des Gueules Cassées, a participé, dans l'enceinte de l'ENSOA, à la cérémonie de remise des galons de sous-officiers à la 310^e Promotion «Sous-officiers de Verdun» en présence des familles de tous ces élèves aujourd'hui sous-officiers.

Un moment important dans la vie de ces militaires que notre président, au nom du Conseil d'administration et des Gueules Cassées en général, a voulu marquer en leur offrant à tous un couteau multifonctions marqué au logo des Gueules Cassées et de la 310^e Promotion de l'ENSOA «Sous-officiers de Verdun»


« Le Conseil d'administration de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête a décidé de concrétiser la filiation entre les Gueules Cassées et la promotion "Sous-officiers de Verdun" en faisant réaliser un véritable couteau suisse dont un exemplaire sera remis à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos cadres. La devise des "Gueules Cassées" et le nom de votre promotion gravés sur le manche traduisent ce lien qui désormais nous unit. Nous vous offrons ce couteau en témoignage de notre affection et de notre confiance. Conservez-le fidèlement comme le symbole de votre engagement à notre suite dans la défense des armes de la France. »

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCÉ PAR PIERRE TRICOT, ADMINISTRATEUR DE L'UBFT, LORS DE LA REMISE DES COUTEAUX.



 Défilé du 2^e Bataillon de la 310^e promotion.



 Le capitaine Pierre Tricot remettant à l'un des élèves ses galons de sous-officier.



F.R@armée de Terre

▲ Arrivée du 2^e Bataillon sur la place du Chevron (place d'armes).



© F.R@armée de Terre

▲ Devant la délégation des Gueules Cassées, le général Guy Rochet, commandant l'ENSOA, délégué départemental des Deux-Sèvres et commandant la base de défense de Poitiers-Saint-Maixent, avec le général Patrick Alabergère, commandant en second des forces terrestres.



© F.R@armée de Terre

▲ Remise du reliquaire de la 310^e promotion au musée du sous-officier de Saint-Maixent l'École qui en devient le gardien, en présence d'un représentant des élèves de la promotion, du capitaine Pierre Tricot et du capitaine Christopher Hum, de la cellule traditions de l'ENSOA.



F.R@armée de Terre

▲ Notre président lors de son discours à l'ENSOA.



© F.R@armée de Terre

▲ La délégation des Gueules Cassées, Pierre Tricot, administrateur UBFT, Robert Abian, délégué régional, deux élèves portant l'insigne de la promotion offert à l'UBFT, Henri de Bonnaventure, notre président et Jean-Claude Montardy, délégué régional.



© UBFT

▲ Couteaux offerts à l'ensemble de la promotion et des cadres.

Avec Solidarité Défense, des dessins d'enfants pour les soldats en opération

17 novembre 2016. Tous les ans en cette période de l'année, il y a effervescence au sein de l'association Solidarité Défense. En effet, après avoir collecté les dessins de Noël provenant de toute la France et réalisés par des enfants sous la direction de leurs enseignants, les bénévoles de cette association se retrouvent dans la salle des colonnes de l'Hôtel des Invalides pour confectionner les colis qui seront remis à nos soldats intervenant sur les différents théâtres d'opérations extérieures (Opex) et intérieures (Opint) le jour de Noël. Les messages des enfants trouveront tout naturellement une place de choix dans les colis. Les Gueules Cassées apportent une aide financière à Solidarité Défense depuis de nombreuses années et notre président, par sa présence lors de la confection des colis, matérialise l'attachement et le soutien de l'Union à tous nos militaires en opération.



Le général Vincent Leroi, délégué général de Solidarité Défense, et Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.



Le général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, le général Bertrand Ract-Madoux, gouverneur des Invalides, et Henri de Bonnaventure à l'entrée de la salle des colonnes.



La confection des colis.



Le message d'un enfant qui trouvera sa place dans un colis.



Une partie du colis envoyé à nos soldats.

Félicitations au docteur Mathieu Dunvjak !

21 novembre 2016. Mathieu Dunvjak, grand-cousin de notre camarade Jean-Louis Nicoli de la délégation de Metz, a soutenu, à la faculté de médecine de Nancy, sa thèse qui traite de la prise en charge des blessés de la face lors de la Grande Guerre, depuis la blessure jusqu'au retour à la vie civile.

Le jury, présidé par le professeur d'oto-rhino-laryngologie Roger Jankowski,

était composé du professeur d'ORL André Chays, du docteur François-Xavier Long, chirurgien ORL et vice-président du Comité scientifique de la Fondation des «Gueules Cassées», et du professeur Marie-Dominique Colas, psychiatre et responsable du service médical psychologie clinique appliqué à l'aéronautique à l'hôpital d'instruction des armées Percy de Clamart.

Après délibération du jury, qui a validé sa thèse avec des félicitations unanimes, Mathieu, désormais docteur Dunvjak, a prêté le serment d'Hippocrate. Il a décidé de s'installer comme médecin généraliste dans la région de Verdun. L'Union des Blessés de la Face et de la Tête a bien entendu été citée tant par le docteur Dunvjak que par les membres du jury comme vecteur de solidarité et d'accompagnement psychologique des blessés de la face depuis la guerre de 1914-1918 jusqu'aux OPEX d'aujourd'hui, et la Fondation des «Gueules Cassées» reconnue comme un mécène désormais incontournable de la chirurgie maxillo-faciale.

Le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation des «Gueules Cassées», notre ami Serge Veron, délégué régional, et notre directeur général, Olivier Roussel, assistaient à cet événement fondateur dans la carrière d'un jeune médecin.



A *Le professeur André Chays, le docteur Xavier Long, le docteur Mathieu Dunvjak, le professeur Roger Jankowski et le professeur Marie-Dominique Colas.*

La vente de Noël des Ailes Brisées

29 novembre 2016. La traditionnelle vente de bienfaisance des Ailes Brisées s'est tenue dans les salons Hoche à Paris, dans le VIII^e arrondissement. Une délégation de l'Union était présente afin de marquer les liens forts qui unissent les deux associations depuis de longues années.

Un public nombreux s'est rendu à cette vente qui, se déroulant sur trois jours, permet chaque année aux Ailes Brisées de mener à bien leurs activités d'entraide au profit des familles des navigants frappés en service aérien.



A *Le général André Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Pierre Martin, président des Ailes Brisées, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT et le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des «Gueules Cassées».*

Opération « 1 000 drapeaux pour 100 000 morts »

5 décembre 2016. Le Cercle de défense des combattants d'Afrique du Nord, qui rassemble de nombreuses associations du monde combattant dont l'UBFT, a souhaité marquer fortement et symboliquement la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du

Maroc et de Tunisie du 5 décembre 2016, en lançant l'opération baptisée « 1 000 drapeaux pour 100 000 morts ». Mission accomplie, car le nombre des 1 000 drapeaux présents sous l'Arc de Triomphe à Paris était dépassé.

L'UBFT était représentée à cette cérémonie par la grande majorité des

porte-drapeaux de l'Union qui avaient spécialement fait le déplacement afin d'être présents aux côtés des présidents de l'UBFT, Henri de Bonnaventure, et de la Fondation des « Gueules Cassées », le général Chauchart du Mottay.



▲ Une partie des porte-drapeaux des Gueules Cassées.

▲ Les deux présidents en tête du cortège des porte-drapeaux.

La Légion d'honneur pour le docteur Roze-Pellat



8 décembre 2016. Le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat, ancienne chef de service d'odontologie de l'Institution nationale des Invalides, vice-présidente de la Fondation des « Gueules Cassées », membre de l'Académie nationale de chirurgie dentaire et chirurgien-dentiste en chef, nommée dans le grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion

▲ Le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat et le général Hubert Chauchart du Mottay.

d'honneur, a été décorée par le général Hubert Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées » lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle des colonnes de l'Hôtel des Invalides.

Étaient présents la famille du docteur

Roze-Pellat, le général Bertrand Ract-Madoux, gouverneur des Invalides, et de très nombreux amis.

Les Gueules Cassées, patients fidèles du service, étaient nombreux à assister à cette cérémonie très émouvante.

Rencontre du réseau d'entraide des sapeurs-pompiers de Paris



 Henri de Bonnaventure, le général Philippe Boutinaud et Jean Déprez.

15 décembre 2016. La première rencontre « Animation du réseau associatif dédié à l'accompagnement des blessés et des malades de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), de leurs proches ainsi que des familles des morts en service » s'est déroulée dans la salle « espace tradition » de l'état-major de

la BSPP, place Jules-Renard à Paris. Les différentes associations œuvrant pour les pompiers de Paris ont été accueillies par le général Philippe Boutinaud, commandant la BSPP, et Claude Peltier, président des œuvres sociales des sapeurs-pompiers de Paris (ADOSSPP), qui les ont remer-

ciées pour leur soutien apporté depuis de longues années.

Une délégation de l'UBFT, composée de Henri de Bonnaventure, notre président, de Jean Déprez, administrateur et délégué régional de l'UBFT mais également ancien major des pompiers de Paris, et d'Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, représentait les Gueules Cassées lors de cette manifestation.

L'UBFT, qui a apporté à plusieurs reprises son soutien à la BSPP, a également été chaleureusement remerciée, tout particulièrement pour le financement en 2010 du mannequin SimMan 3G (voir magazine n° 316).



 Le mannequin SimMan 3G financé par l'UBFT en 2010.



Bon vent Catherine !



© UBFT

Catherine Ponroy a rejoint l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, en qualité d'assistante de direction des présidents de l'association et de la Fondation et du directeur général au mois de février 2005.

Venant du monde de l'édition et de la télévision - elle fut l'assistante de Jacques Martin - elle découvre totalement l'environnement du monde associatif des anciens combattants et victimes de guerre, dans lequel elle va très vite s'intégrer. Aux côtés d'Olivier Roussel, elle s'implique sans compter et devient la cheville ouvrière administrative, logistique et communication de l'Union et de la Fondation, très appréciée de notre réseau de délégués, de porte-drapeaux, des médecins membres du Comité scientifique et, bien entendu, de nos administrateurs.

Après plus d'une décennie d'implication aux côtés des Gueules Cassées, Catherine a fait le choix de profiter d'elle et de son temps.

Elle a conclu sa carrière professionnelle par l'organisation, très réussie, d'une journée de présentation des travaux scientifiques les plus remarquables soutenus par la Fondation depuis ses 15 années d'existence.

Cette journée s'est conclue par une allocution de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État à la Défense chargé des anciens combattants et de la Mémoire... Nous nous demandons d'ailleurs si le ministre n'est pas venu spécialement pour honorer et saluer le départ en retraite de Catherine...

Nous souhaitons toutes et tous à Catherine Ponroy de profiter d'une retraite longue et heureuse afin d'accomplir tout ce qu'elle n'avait pas le temps de faire lorsqu'elle était parmi nous : visiter toutes les expositions qu'elle désire, assister à de nombreux concerts, de jazz en particulier, découvrir les plus beaux endroits de la planète et, surtout, profiter d'elle!

Bienvenue à Anne Doutremépuich

Vous le devinez tous, les activités de notre Association et de notre Fondation sont nombreuses et ont une propension à augmenter un peu plus chaque année!

C'est pourquoi, anticipant largement à l'avance la cessation d'activités de Catherine Ponroy, le directeur général s'est mis en recherche d'une nouvelle assistante avec le soutien d'un cabinet de recrutement dont l'une des spécialités

est de trouver des collaborateurs pour les organisations à but non lucratif. C'est ainsi qu'après étude de plusieurs candidatures, le profil d'Anne Doutremépuich a retenu l'attention des présidents et du directeur général. Son parcours atypique a débuté dans une école réputée de restauration, un passage de dix années à la Française des Jeux pour se poursuivre dans deux fédérations de sport.



© UBFT

Deux nouveaux véhicules à l'INI



▲ Henri de Bonnaventure et le médecin général inspecteur Christian Plotton devant l'un des deux véhicules, flambant neuf.



▲ De gauche à droite : le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, gouverneur des Invalides, vice-président du Conseil d'administration de l'INI, Martine de Boisdeffre, présidente du Conseil d'administration de l'INI, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, membre du Conseil d'administration de l'INI, le médecin général inspecteur Christian Plotton, directeur de l'INI, le commissaire en chef de 1^{re} classe, Philippe Havil, adjoint au directeur de l'INI, Gisèle Caloux, chef du département patientèle et des moyens généraux à l'INI, Agnès Berry, chef du département achats-finances à l'INI.

19 janvier 2017. Le médecin général inspecteur Christian Plotton accueillait, en présence du général Bertrand Ract-Madoux, gouverneur des Invalides, notre président, Henri de Bonnaventure, à l'Institution nationale des Invalides (INI) pour la remise officielle des deux véhicules offerts par les Gueules Cassées. Ces deux nouveaux véhicules, dont l'un est spécialement équipé pour le transport des personnes en fauteuil roulant, viennent remplacer les deux déjà offerts par l'UBFT en 2001 et 2002 et utilisés

au bénéfice des pensionnaires et hospitalisés, valides ou handicapés de l'INI. Ce soutien renouvelé à l'INI, qui accueille également une douzaine de nos cama-

rades Gueules Cassées, marque l'attachement de l'UBFT à cette prestigieuse institution dont notre président est également l'un des administrateurs.

Un élévateur au siège des Gueules Cassées

Après les travaux au domaine du Coudon permettant aux personnes en fauteuil d'accéder à la chapelle, le siège vient d'être équipé d'un véritable élévateur, renforçant ainsi la sécurité de l'accès au siège pour nos camarades et visiteurs en fauteuil roulant.

Georges Morin, secrétaire du Conseil, a accepté de tester l'appareil sous le regard de l'objectif de notre directeur général, Olivier Roussel, prêt à intervenir en cas de rébellion de la machine.



Les vœux des Gueules Cassées pour 2017



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

▲ *Henri de Bonnaventure présentant ses vœux.*



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

▲ *Stéphane Pallez, présidente-directrice générale de la Française des Jeux (FDJ), et l'amiral Henri Lacaille, président de la FNAM, accueillis au siège de l'UBFT par Henri de Bonnaventure.*

Les traditionnelles cérémonies des vœux de l'UBFT et de la Fondation des « Gueules Cassées » se sont déroulées au siège parisien les 12 et 13 janvier puis au Coudon le 23 janvier. Comme chaque année, personnalités et amis ont été nombreux à nous rejoindre pour célébrer la nouvelle année. Notre

président, Henri de Bonnaventure, n'a pas dérogé à la tradition en retraçant, par un discours à une assemblée attentive, les moments forts de l'année écoulée. Il a ensuite esquissé les perspectives de l'Association et de la Fondation pour 2017, avant de convier tous les invités à partager le verre de l'amitié et la

galette des rois. Avec un bonus cette fois : tous ceux qui trouvaient une fève se voyaient offrir, par Olivier Roussel, notre directeur général, un ticket de jeu à gratter de la FDJ. « Une chance au tirage, une chance au grattage », pour parodier le célèbre slogan de notre partenaire!



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT



© Jean-Philippe Rothoift / UBFT

▲ *Les vœux à la délégation Ile-de-France.*



Un début d'année sur les chapeaux de roues au domaine du Coudon

23 janvier 2017. Une journée riche en événements, car elle débuta par la signature d'une convention de partenariat entre l'UBFT et l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex) visant à renforcer les liens entre les deux associations dans l'intérêt de leurs membres respectifs. Elle s'est poursuivie par l'inauguration

de l'EHPAD Résidence Colonel Picot. Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, Philippe Vitel, député du Var, et Henri de Bonnaventure, notre président ont, avec une synchronisation parfaite, coupé le ruban tricolore. Cette inauguration marque la fin des travaux de construction et permet ainsi l'accueil de 113 résidents.

Après la sympathique réception qui a clôturé cette inauguration, toutes les personnes présentes se sont retrouvées dans la salle à manger du domaine pour les vœux 2017 du président et du Conseil d'administration de l'UBFT. Cette magnifique journée s'est terminée, comme il est d'usage, autour d'un repas convivial.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ La plaque dévoilée par Henri de Bonnaventure, Christiane Hummel et Philippe Vitel.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ L'inauguration de l'EHPAD saluée par une assistance émue.



© Jean-Philippe Rothoit / UBFT

▲ Le général André Soubirou, président de l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex), et Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, signant la convention de partenariat entre les deux associations.



© Jean-Philippe Rothoit / UBFT

▲ Un ruban coupé à trois, par Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, en compagnie de Philippe Vitel, député du Var, et Henri de Bonnaventure.

L'Assemblée générale 2017 des Gueules Cassées



L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

**jeudi 22 juin 2017 à 10h
au domaine des Gueules Cassées du Coudon, à La Valette-du-Var.**

Tous les éléments concernant l'Assemblée générale seront adressés aux membres au mois de mai.

Depuis 2007, il vous est possible de voter par correspondance : profitez de cette opportunité.

Soyez à jour de vos cotisations



N'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale.

Un chèque d'un montant de 5 euros à l'ordre de l'UBFT est à faire parvenir à l'adresse du siège :

UBFT
20 rue d'Aguesseau
75008 Paris.

APPEL À CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 2 du règlement intérieur, les membres qui souhaitent faire partie du Conseil d'administration des Gueules Cassées doivent adresser leur candidature trois mois au moins avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le jeudi 22 juin 2017.

Le bureau instruira ces demandes et les présentera ensuite au Conseil d'administration.

Les candidatures devront être accompagnées d'une photo format identité et d'une notice biographique synthétisée devant tenir sur une page.

Nom et prénom

Membre n°

Date de naissance

Situation de famille

Domicile

Activités civiles principales

Activités militaires principales

Formation

Décorations

Blessures et pension militaire d'invalidité

Renseignements complémentaires

Le domaine du Coudon

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.



TARIF HÉBERGEMENT 2017		Haute saison juillet et août		Basse saison septembre à juin	
		Nuitée + petit déjeuner	Pension	Nuitée + petit déjeuner	Pension
Membres et conjoints de l'Association	Simple	55 €	62 €	45 €	55 €
	Double	65 €	108 €	55 €	98 €
Familles membres Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	Simple	69 €	80 €	55 €	73 €
	Double	78 €	140 €	65 €	125 €

TARIF RESTAURATION 2017	Menu du jour		Déjeuner du dimanche
	Déjeuner	Dîner	
Membres et conjoints de l'Association	18 €	10 €	23 €
Familles membres - Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	23 €	12 €	30 €

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.

Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr



Union des Blessés de la Face et de la Tête

Domaine du Coudon
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr



La vie au Coudon

Cérémonie du 11 novembre

11 novembre



Une gerbe présentée par Isabelle Chopin, directrice du domaine du Coudon, et déposée par le docteur Yves Carteau, membre d'honneur et le colonel Étienne Lambert, Gueule Cassée.



Mme Christiane Hummel, sénatrice-maire de La Valette-du-Var, et des membres du conseil municipal.



Bon anniversaire Jean-Paul! Jean-Paul Huttel, pupille des Gueules Cassées, avec sa compagne Marylène, tous deux anciens employés du domaine, et Marguerite Dupuy, veuve de notre camarade André, ancien directeur du Coudon.

Noël 2016...



...et nouvel an au domaine



Nos administrateurs, Jean-Daniel, Guy, Michel et Georges présents au domaine pour les fêtes de fin d'année, et venant présenter leurs vœux aux résidents de notre EHPAD, retrouvent avec beaucoup de plaisir Lucien Humblot, ancien délégué de Provence.

5%

À l'image de ce bandeau, qui occupe 5% de cette page, nous conservons 5% des mises des joueurs. Les 95% restants sont redistribués aux gagnants et à l'intérêt général. Ainsi, notre fondation soutient des associations qui agissent pour le handisport.

FDJ®. Chaque jour est une chance.



Image : association CAP-SAAA, © Laurent Bagis.com - ACS Numéro 315 005 292 - RETC

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé).

Découverte

L'odontologie, science et art millénaire



*L'arracheur de dents,
de Pietro Longhi
(vers 1780).*

Acérées, il peut suffire de les montrer pour dissuader l'ennemi. Blanches, elles sont vantées par les poètes. Près de 50 locutions évoquent ces dents grâce auxquelles nous pouvons manger et parler. Au sein de l'Institution nationale des Invalides, le service d'odontologie leur prodigue les meilleurs soins.

V Copie d'une prothèse dentaire étrusque, vers 700 av. J.-C.



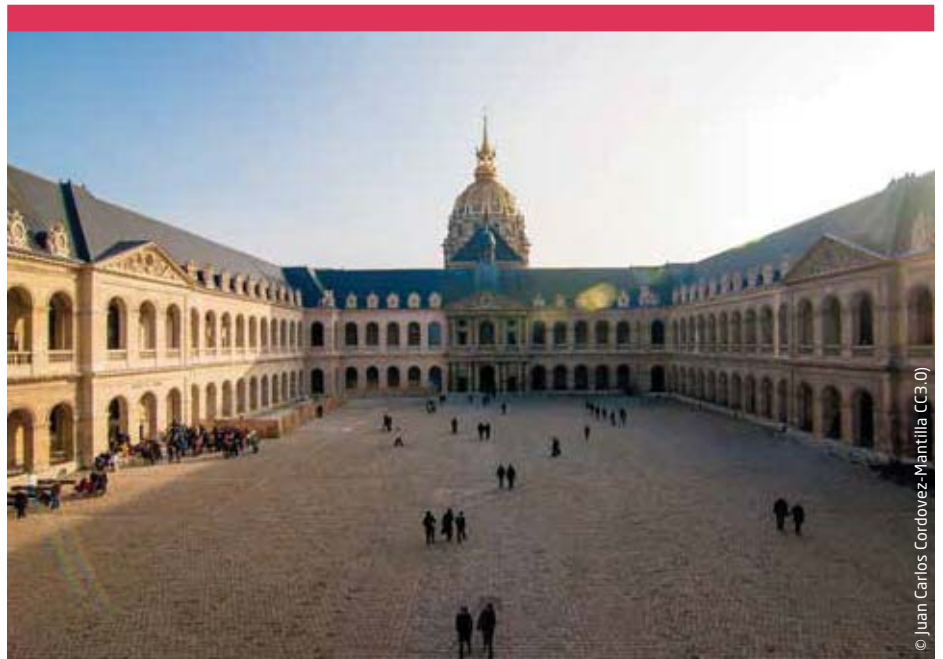
Sainte Apolline, diaconesse et « Gueule Cassée »

Diaconesse d'Alexandrie, Apolline est martyrisée en 249 après J.-C. Sa mâchoire est brisée et ses dents arrachées. Elle sera invoquée pour les maux de dents dès le haut Moyen Âge. Canonisée au XVII^e siècle, elle devient patronne des dentistes.

« Sainte Apolline,
Moi pauvre pêcheur,
Les dents me font si mal,
Écoute ma prière,
Et ramène en moi la paix,
Que j'oublie cette douleur »,

Aux Invalides, la continuité du « devoir de réparation »

Philippe-Auguste et Henri IV avaient émis le souhait d'un abri pour les soldats invalides. Mais il fallut attendre Louis XIV pour qu'existe enfin « un *hostel royal* pour y loger tous les officiers et soldats tant estropiés que vieux et caduques (...), pour que ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang (...) jouissent du repos qu'ils ont assuré à nos autres sujets (...) ».



A Louis XIV fera de l'Hôtel des Invalides un haut lieu de soins et d'abri pour les soldats blessés.

Organisation et prise en charge médicale y sont à la pointe : hygiène rigoureuse, médecins et chirurgiens prestigieux, recherche clinique active. Sa réputation dépasse les frontières à telle enseigne qu'à la fin du XVIII^e siècle, une école de chirurgie y est créée. Le célèbre Parmentier, père de la chimie alimentaire, y est apothicaire major.

À dater de la III^e République, la fonction de soins et d'abri des Invalides est réduite à portion congrue derrière le nouveau musée militaire. Malheureusement, La Grande Guerre lui redonne sa place. En 1917, les Invalides accueillent surtout les infirmes atteints de troubles des centres nerveux, sous la responsabilité de la neurologue Augusta Déjerine-Klumpke. La vocation de l'institution est confirmée en 1918 avec la proclamation du « droit à réparation » et les bases de sa spécialité dans le traitement des blessés médullaires sont posées. L'institution survivra à la Seconde Guerre mondiale et un réseau de résistance naîtra dans ses murs, permettant l'évasion de nombreux aviateurs alliés. Dans les années 50, un bloc opératoire est installé, suivi d'une piscine thérapeutique

dans les années 60. Une rénovation complète sera menée en 1975.

L'INI reste cette « Maison des Invalides », haut lieu de la mémoire et de l'attachement de la nation à ses blessés de guerre. Établissement public sous tutelle du ministre délégué aux Anciens combattants, elle comprend trois entités : le centre des Pensionnaires accueillant victimes des guerres et anciens combattants blessés, le centre médico-chirurgical spécialisé dans la prise en charge des atteintes médullaires, des personnes

*Les yeux dansants
comme des anges*

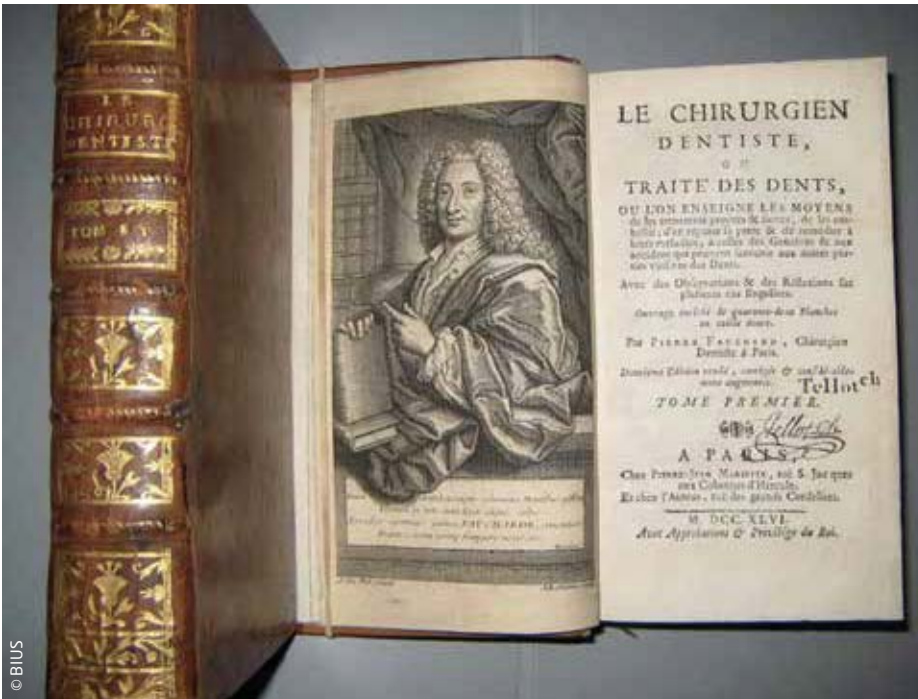
Elle riait elle riait

*Elle avait un visage
aux couleurs de France*

*Les yeux bleus les dents
blanches et les lèvres très
rouges*

*Elle avait un visage
aux couleurs de France.*

Guillaume Apollinaire – *Alcools* - 1909



▲ Pierre Fauchard, par son ouvrage *Le Chirurgien Dentiste*, met fin aux pratiques douteuses et charlatanesques de la profession.

amputées ou cérébro-lésées et le Centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés moteurs (CERAH). Elle est dotée d'un hôpital de jour, d'un centre de consultations externes dans toutes les spécialisations médicales, d'un service d'imagerie médicale, d'un service social et d'un service de chirurgie dentaire.

L'odontologie gériatrique et le traitement du handicap stomatologique de guerre s'inscrivent en effet dans les grandes orientations de l'INI. Le service assure le diagnostic, les traitements, le suivi des handicaps odonto-stomatologiques et maxillo-faciaux. Unique en son genre, il couvre sur un même site la chaîne complète de soins en collaboration avec des partenaires extérieurs dont les Gueules Cassées.

Dents soignées, dents sacrées : pratiques millénaires

«Elles ne sont pas nécessaires seulement à la mastication des aliments, car les dents de devant règlent la voix et la parole : le choc de la langue y vient pour ainsi dire résonner, et par leur

arrangement en arcade, ainsi que par leur hauteur, elles coupent, adoucissent ou atténuent les mots; quand elles manquent, l'articulation devient tout à fait impossible. »

Au 1^{er} siècle, Pline l'Ancien souligne dans son *Histoire Naturelle* le rôle primordial des dents à l'instar des grands médecins antiques, Hippocrate, Galien, Avicenne ou Celse. Ce dernier, médecin personnel de l'empereur Auguste, met au point des remèdes, préconise des procédés chirurgicaux et liste les instruments nécessaires à la pratique dentaire. Les soins, réservés aux populations riches,

sont très perfectionnés : prothèses rivetées, fils et arceaux métalliques de contention semblables à ceux utilisés aujourd'hui, tourillons interdentaires, etc. Et les fouilles archéologiques ont révélé des interventions sur les mâchoires et les dents des milliers d'années auparavant, tenant autant aux croyances religieuses qu'aux besoins thérapeutiques : dans de nombreuses civilisations, les morts doivent passer dans l'autre monde dotés de toutes leurs dents, dans le respect de l'intégrité du corps.

L'Islam comme le Judaïsme édictent de stricts principes d'hygiène dentaire. L'Orient est source de progrès techniques et scientifiques grâce à des érudits tel Avicenne qui préconise la trépanation pour les soins pulpaires ou Rhazès, savant iranien de la fin du IX^e siècle. À la même époque, Abu Al-Qasim, grand maître de la chirurgie hispano-arabe, établit le premier la spécialisation de dentiste. Au haut Moyen Âge, savoirs et connaissances se fertilisent entre civilisations. Les universités européennes s'enrichissent des découvertes arabes, les routes des Indes permettent de divulguer des connaissances notamment sur le plan phytothérapique.

Dans la Chrétienté, le culte des saints met en avant une autre dimension : les

suite page 26

Les dents de Waterloo

Les champs de bataille ont été de grands fournisseurs de dents durant des siècles... Les plus pillés ont sans doute été ceux de la Guerre d'Indépendance américaine entre 1775 et 1783 puis celui de Waterloo en 1815, où tombèrent plus de 10 000 soldats. Parmi eux, de nombreux jeunes aux dents saines. Le trafic de ces dents destinées aux prothèses prit une telle ampleur que celles-ci seront surnommées « dents de Waterloo »...



▲ *Prothèse en ivoire d'hippopotame et dents humaines (Angleterre, 1800-1870).*

L'hippopotame, fournisseur officiel de la Maison Blanche

Si, à 57 ans, George Washington ne sourit pas lorsqu'il accède à la charge suprême de premier président des États-Unis en 1789, c'est qu'il n'a plus qu'une dent. Il subit plusieurs dentiers en dents animales et humaines et en ivoire d'hippopotame qui lui déforment la mâchoire et le font atrocement souffrir. Le dernier d'entre eux, articulé par des ressorts très bruyants, est percé d'un trou laissant passer sa dernière dent qui, lorsqu'elle finira par tomber, sera offerte à son dentiste.

dents deviennent reliques et trouvent leur sainte protectrice : Apolline.

Guerres et art dentaire

Dès l'Antiquité, les médecins militaires, souvent à la pointe, se penchent sur les maux de dents. Archigène est l'un d'eux. Né dans l'actuelle Syrie au I^{er} siècle après J.-C., il met au point la drille, trépan pour le crâne dont il use également afin de soulager la pulpe enflammée des dents. (Gageons que cette drille-là n'était pas toujours joyeuse...) Au XVI^e siècle, Ambroise Paré apporte

sa contribution. Il met au point des ligatures entre dents pour les fractures de la mâchoire, implante des obturateurs pour combler les palais endommagés par les coups d'arquebuse avec une plaque de métal.

Apporter des soins dentaires aux troupes n'est pourtant pas une préoccupation majeure jusqu'à ce que la nécessité de déchirer avec les dents l'enveloppe des cartouches de fusils Chassepot suppose que les soldats aient au moins six dents en haut et six en bas ! Mais c'est avec la recrudescence des atteintes maxil-

lo-faciales en 14-18 que l'inventivité et l'efficacité en matière dentaire sont réellement sollicitées. On s'inspire alors autant de méthodes séculaires que l'on invente de prodigieuses techniques... En 1915, un médecin-dentiste met au point la première flotte de véhicules stomatologiques afin d'intervenir au plus près du front pour poser ou réparer des appareils dentaires, apporter les premiers soins prothétiques pour évacuer rapidement les blessés maxillo-faciaux. Mais l'accroissement des victimes dès 1917 rendra bien impuissant ce dispositif...



▲ *Le roi George V et Paul Cambon, ambassadeur de France en Grande-Bretagne, devant une unité mobile de chirurgie dentaire destinée au front, mai 1918.*



V Fauteuil de traitement dentaire, vers 1940.

Des charlatans de foires à l'ère industrielle

Si, à l'époque médiévale et durant les siècles suivants, les maux de dents sont fréquents, liés à la mauvaise alimentation, au manque d'hygiène ou aux blessures, les pratiques médicales régressent. Les « arracheurs de dents » au bagout proverbial font florès comme les Diafoirus... La profession dentaire n'est toujours pas réglementée et les rois pâtiennent autant que leur peuple : « *La mandibule de Monseigneur Saint Louis, roi de France, est tout entière défailante à l'exception d'une dent* », constate le Manuscrit du

Trésor. Plus tard, François Ier se plaint de « migraines de dents » contre lesquelles on lui prescrit la tonte des cheveux et l'ingestion de lait de nourrice allaitant une fille... Louis XIV est littéralement torturé par ses dentistes qui lui percent la fosse nasale pour résorber des abcès, provoquant des dégâts irréversibles et... pestilentiels...

Il promulgue un édit interdisant aux barbiers l'extraction des dents et permet la création d'un corps de métier officiel, celui de chirurgien dentiste. Pour autant, les pratiques charlatanesques continueront, exploitant la maladie et la misère

comme en témoignera, au XIX^e siècle, la malheureuse Gervaise de Zola.

Parfois, le sort des dentistes n'est pas plus enviable : au XIII^e siècle, Pierre de Brosse est pendu au gibet de Montfaucon sur ordre de la seconde épouse de Philippe le Hardi, pour les interventions douloureuses qu'il lui a fait subir !

Au Siècle des Lumières, un homme va bouleverser ces mauvais usages. Pierre Fauchard, dans son ouvrage *Le Chirurgien Dentiste* publié en 1728, rétablit des bases scientifiques, récuse les théories obsolètes comme celle du ver de la dent responsable des caries, accuse le sucre...

Il rapporte le premier cas de transplantation dentaire d'homme à homme. La porcelaine est utilisée pour la première fois en France à la fin du XVIII^e siècle, remplaçant les prothèses en matière animale, putrescibles et malodorantes. Les avancées scientifiques et mécaniques des XIX^e et XX^e siècles vont accélérer les progrès. Le fauteuil de dentiste, inspiré du rocking-chair, fait son apparition, ainsi que le premier articulateur simulant les mouvements de la mâchoire, le premier tour à pédale, remplacé à son tour en 1871 par le premier micromoteur électrique. Les découvertes concernant microbes, bactéries ou rayons X sont une révolution et un dentiste, Horace Wells, est le premier anesthésiste.

Les progrès industriels tels le caoutchouc vulcanisé en 1839 par Goodyear, la couronne céramo-métallique et les matériaux synthétiques un siècle plus tard, puis les résines composites dès les années 50, parachèvent cette ère.

Les possibilités offertes par l'ordinateur (CFAO)⁽¹⁾ en ouvrent aujourd'hui une autre.

ISABELLE COUSTEIL

(1) Conception et fabrication assistées par ordinateur.



▲ *Le docteur Henri Frémont et le docteur Hân Cao étudiant les radios d'un patient.*

Docteur Frémont, à quand remonte votre collaboration avec l'INI ?

Il y a une dizaine d'années, alors que j'étais étudiant à Paris-Descartes, j'ai eu l'opportunité de travailler à l'INI dans le cadre de la coopération récente entre l'université et l'institution. Puis, alors que j'exerçais comme dentiste libéral, j'y ai effectué trois années en tant que réserviste. Des liens se sont créés et, par la suite, lors d'une des visites purement amicales que je rendais à son service, le docteur Roze-Pellat qui le dirigeait m'a proposé de but en blanc de prendre sa succession...

Lorsque j'ai pris mes fonctions, je me suis dit : « *Enfin, je soigne comme je le veux !* »

Votre mission contraste-t-elle tant avec l'exercice libéral ?

Absolument. En premier lieu nous avons souvent affaire ici à des patients complexes tant sur le plan médical, chirurgical que

Entretien avec le docteur Henri Frémont, directeur du service de chirurgie dentaire de l'Institution nationale des Invalides.

« Enfin, je soigne comme je le veux ! »

prothétique. Ensuite, nous travaillons en étroite symbiose avec l'ensemble des autres spécialités médicales présentes aux Invalides dans un esprit réellement coopératif. Nous entretenons également une relation fructueuse avec la faculté de chirurgie dentaire de Paris 5 ; je prends le temps de répondre aux questions des quatre étudiants qui nous sont confiés, dans une véritable optique de transmission.

Votre patientèle revêt aussi un profil différent...

Bien sûr ! L'une des différences majeures avec la pratique en cabinet, c'est que dans ce service, on voit beaucoup de « grands messieurs » et de « grandes dames » qui ont une histoire héroïque.

Ils ne la racontent jamais tout de suite mais souvent ils nous la donnent à lire un jour, quand nous avons mieux fait connaissance. Les liens, notamment avec les pensionnaires, peuvent devenir très forts. Tous sont géniaux quelque part !

Quels sont vos champs d'intervention ?

Notre grande force réside dans le fait que nous assurons sur le site des Invalides les soins d'odontologie et d'implantologie et intégrons le laboratoire de prothèses. Nous ne faisons en revanche plus de chirurgie maxillo-faciale. Un chirurgien, le professeur Armand Paranke, vient chaque semaine assurer des vacations pour les gestes les moins complexes.



▲ *Le docteur Henri Frémont (au centre), entouré d'une partie de l'équipe (de gauche à droite) : Jérôme Noël, prothésiste, le docteur Hân Cao, responsable du pôle implantologie, Tania Mendes, aide-soignante, Jocelyne Clément, aide-soignante, Amélie Barraud, infirmière coordinatrice, le docteur Hadrien Diakonoff, chirurgien dentiste réserviste.*

85% des consultations concernent des ayants droit (pensionnaires des Invalides, « articles 115 », anciens combattants et militaires). Nous traitons des atteintes maxillaires directement liées aux blessures lors des combats mais aussi les affections de patients qui ont d'autres pathologies lourdes mais dont l'état physique ou psychologique est trop complexe pour être pris en charge ailleurs sur le plan dentaire. C'est le cas de patients atteints de cancers, ou des victimes des récents attentats. Nos patients peuvent arriver en chaise roulante, en brancard. Il va de soi que notre manière d'exercer est particulière, parfois très physique, lorsqu'il s'agit de traiter des personnes très handicapées... Il faut trouver le bon geste médical quelles que soient les conditions.

Les patients sont-ils les mêmes qu'auparavant ?

Pas tout à fait. Il y a encore quelques années, la moyenne d'âge était de 70-75 ans. Si le plus ancien patient est né en 1914, les patients sont dans l'ensemble plus jeunes. Si je prends l'exemple des journées d'hier et d'aujourd'hui, j'ai soigné essentiellement des patients entre 45 et 60 ans. Un trentenaire également...

À quoi imputez-vous ce rajeunissement ?

En partie à l'arrivée des militaires d'active qui étaient auparavant traités au Val-de-Grâce, désormais fermé. Mais aussi à celle de patients qui viennent parce qu'ils sont plus en confiance aux Invalides qu'ailleurs. Ils sont rassurés de savoir que tout est sur place et cela fait partie de notre mission de service public que de les soigner également.



Le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat et le docteur Frémont en compagnie d'un patient Gueule Cassée.

Le rapport avec les Gueules Cassées et la grande Histoire est-il toujours très vivace ?

Nous nous inscrivons ici dans une lignée historique. Je crois que nous sommes le seul établissement de santé qui occupe toujours ses locaux d'origine, avec la même vocation depuis Louis XIV en passant par les victimes des dernières guerres dont font partie certains de nos patients. Je suis vraiment heureux de venir travailler dans ces lieux qui sont « beaux » et où nous avons les moyens d'exercer notre métier dans les meilleures conditions.

À cet égard, le soutien des Gueules Cassées est très important. Nous avons pu nous équiper en matériel lourd et onéreux grâce à leurs financements. Mais le lien va bien au-delà, c'est une relation très riche humainement. Lorsque les Gueules Cassées sont dans nos murs, c'est véritablement une présence amie.

Vos pratiques évoluent-elles beaucoup depuis ces dix dernières années ?

Oui, cela est dû à l'évolution technique. Elle concerne évidemment les performances des scanners, de plus en plus précis, qui sont parfois une aide précieuse au diagnostic et permettent de

mieux préparer les actes d'implantologie. La tendance aujourd'hui est également d'être moins interventionniste qu'auparavant : on se rend de plus en plus compte que le corps humain a la capacité de régénération intrinsèque.

Comment voyez-vous l'avenir de votre service ?

Nous irons certainement vers une dentisterie plus « médicale ». Nous ne pourrions tout soigner sur place mais nous accepterons plus de patients avec des pathologies lourdes pour lesquels nous ferons ce qu'il y a de mieux et que nous orienterons sur les meilleurs traitements et services. J'imagine que nous jouerons un important rôle de plaque tournante.

Si vous deviez émettre un souhait...

À court terme, de manière très pragmatique, ce serait de pouvoir remplacer un fauteuil !

Et surtout, comme vient de le réaffirmer le nouveau projet d'établissement, je souhaite que la mission première de l'INI perdure encore longtemps ; mission qui mobilise chaque personnel de l'Institution au quotidien.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ISABELLE COUSTEIL

L'action de la Fondation en 2016

La Fondation a poursuivi, et même intensifié, en 2016, son action de soutien à la recherche en matière de traumatologie cranio-faciale et de pathologies associées : les réponses à l'appel à projets, les demandes d'aides et de bourses sont en augmentation constante - plus 10% environ - ce qui montre bien l'intérêt porté à ce type de travaux généralement pas ou peu aidés par d'autres mécènes.

Les partenariats déjà engagés se déroulent conformément aux prévisions, notamment avec l'Institut Faire Faces du professeur Devauchelle à Amiens, et l'Hôpital Saint-Joseph de Paris, qui a reçu divers équipements de pointe et où a démarré, en septembre 2016, un plan triennal de formation de chirurgiens maxillo-faciaux cambodgiens.

Un nouveau partenariat est en cours d'élaboration avec la Fondation Hôpital Foch de Suresnes où ont été soignés de nombreuses Gueules Cassées d'Indochine et d'Algérie. L'ensemble de ces mesures « hors appel à projets » représente un investissement d'environ 0,5 million d'euros.

Parallèlement, la Fondation a participé, en lien avec l'UBFT, à la réalisation d'un colloque « Verdun, Terre de Santé » présentant l'évolution du secours aux blessés depuis 1914, conduisant peut-être à la création du SAMU. Enfin, à l'initiative du Comité scientifique, la Fondation a organisé une « journée scientifique » permettant à des chercheurs déjà récompensés de présenter les résultats de leurs travaux aux médias et à la communauté médicale.

Au plan de la gouvernance, le ministère de l'Intérieur a désigné le préfet Patrice Molle pour siéger au collège des représentants de l'État, en remplacement du préfet Le Naire.

Pour conclure, quinze ans après sa création, la Fondation est désormais bien reconnue dans le monde médical et cette réussite permet maintenant d'entreprendre une réflexion sur un élargissement de son action à des programmes d'intérêt général dépassant le cadre strict de la blessure cranio-faciale.

Général (2S) Hubert Chauchart du Mottay
Président de la Fondation
des « Gueules Cassées »

La Fondation et la recherche médicale

En 2016, l'activité de la Fondation dans le cadre de son mécénat médical s'est orientée dans deux directions :

La première est la poursuite du financement des projets de recherche, d'aides matérielles et de bourses d'études qui ont représenté 69 dossiers. Après examen par le Comité scientifique, 40 d'entre eux ont été retenus, aboutissant à une dotation de près de 1 500 000 euros.

Parmi les différentes disciplines examinées, la chirurgie maxillo-faciale prend une place importante (près de 30% des crédits accordés) mais d'autres ont été également soutenues allant de l'ophtalmologie à l'ORL et la chirurgie plastique (10 à 15% du budget pour chacune d'entre elles).

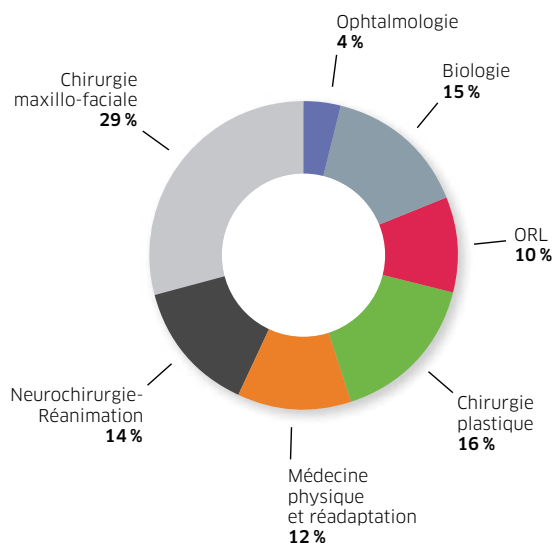
La seconde a été marquée cette année par l'organisation d'une journée scientifique dédiée, permettant à plusieurs chercheurs d'exposer les résultats de leurs travaux, ceci devant un large public. Ainsi a pu être montrée la diversité des équipes, et leur offrir par ailleurs la possibilité réciproque de mieux se connaître afin d'envisager d'éventuelles collaborations.

D'autres réunions de ce type mériteraient certainement d'être envisagées dans l'avenir, avenir que nous voyons riche d'avancées dans le domaine de la recherche médicale.

Professeur Jacques Philippon,
président du Comité scientifique

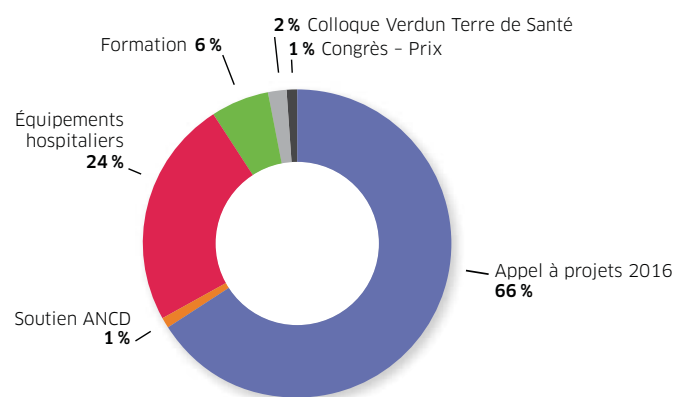
Les bourses et projets soutenus en 2016, par discipline

Total : 1 500 000 euros



Répartition du mécénat en 2016

Total : 2 200 000 euros





« Comment réparer une oreille cassée ? »

Entretien avec
le professeur
Jean-Luc Puel

Codage du message sensoriel et acouphènes, dégénérescence et protection de la cochlée, transfert clinique... Spécialiste de renommée mondiale, le professeur Jean-Luc Puel mène – à la tête d'une équipe transdisciplinaire composée d'une trentaine de personnes – des recherches d'avant-garde sur le fonctionnement de l'oreille interne. Le magazine des *Gueules Cassées* est parti à sa rencontre dans son laboratoire de l'INM, l'Institut des Neurosciences de Montpellier. Échanges avec un scientifique chaleureux et simple, tout aussi passionné que passionnant...



Tout sur l'INM...

L'INM, ou Unité Inserm 1051, est situé au cœur du complexe hospitalier Saint-Éloi de Montpellier. Son objectif ? Étudier la physiopathologie et les thérapies des déficits sensoriels (audition, vision, somesthésie) et moteurs. Depuis 2011, il est placé sous la direction du professeur Puel. Son équipe dédiée mène plus spécifiquement des recherches sur les mécanismes moléculaires des surdités et des acouphènes, élargissant son champ d'investigations vers le codage du son et la psycho-acoustique. Un accent tout particulier est porté sur les possibilités de transfert en clinique, *via* la mise en place de nouveaux traitements : pharmacologie locale, thérapies cellulaires...

« J'ai toujours eu l'intuition que l'audition constituait la voie royale de la construction du cerveau : la pensée naît du langage et le langage de l'audition. »

D'où vous vient ce profond engouement pour le système auditif ?

J'ai l'habitude de résumer ma vie en expliquant que je suis tombé dans l'oreille interne et n'en suis plus ressorti. J'ai en effet toujours eu l'intuition que l'audition constituait la voie royale de la construction du cerveau : la pensée naît du langage et le langage de l'audition. À titre d'illustration, si on ne sait pas parler, on ne sait pas lire, puisque l'enfant apprend systématiquement à déchiffrer à haute voix. Au début de ma carrière, dans les années 80, une grande question préoccupait la communauté des chercheurs : un fœtus est-il en mesure d'entendre la voix de sa mère ? Ce sujet fondateur, auquel on a répondu par la positive, me fascinait... Depuis lors, mon émerveillement pour le corps humain en général et l'appareil auditif en particulier n'a jamais faibli !

Comment fonctionne une oreille ?

Il s'agit d'un organe d'une extrême sophistication à la fois mécanique et nerveuse. En fait d'oreille, nous en possédons plusieurs... Tout d'abord le pavillon ou oreille externe, visible de l'extérieur. En deuxième lieu, le conduit auditif avec en son extrémité le tympan, sorte de petite membrane qui vibre lorsque le son arrive. Puis, l'oreille moyenne avec ses osselets, les plus petits os du corps humain. Ils transmettent la vibration du tympan à l'oreille interne. Cette dernière se compose de deux parties : la cochlée, qui decode le message et l'envoie sous forme de signal électrique au système nerveux central, et le vestibule, organe de l'équilibre qui nous renseigne sur la position de notre tête dans l'espace. Une oreille qui ne fonctionne pas ne communique plus de son au système nerveux central : c'est la surdité. Elle peut également expédier de faux messages alors qu'il n'existe aucun son dans l'environnement : ce sont les acouphènes. Elle peut enfin entraîner des troubles de l'équilibre : ce sont les vertiges.

suite page 34



Le professeur Puel en compagnie de Jin Wang, chargée de recherche Inserm intégrée dans son équipe.

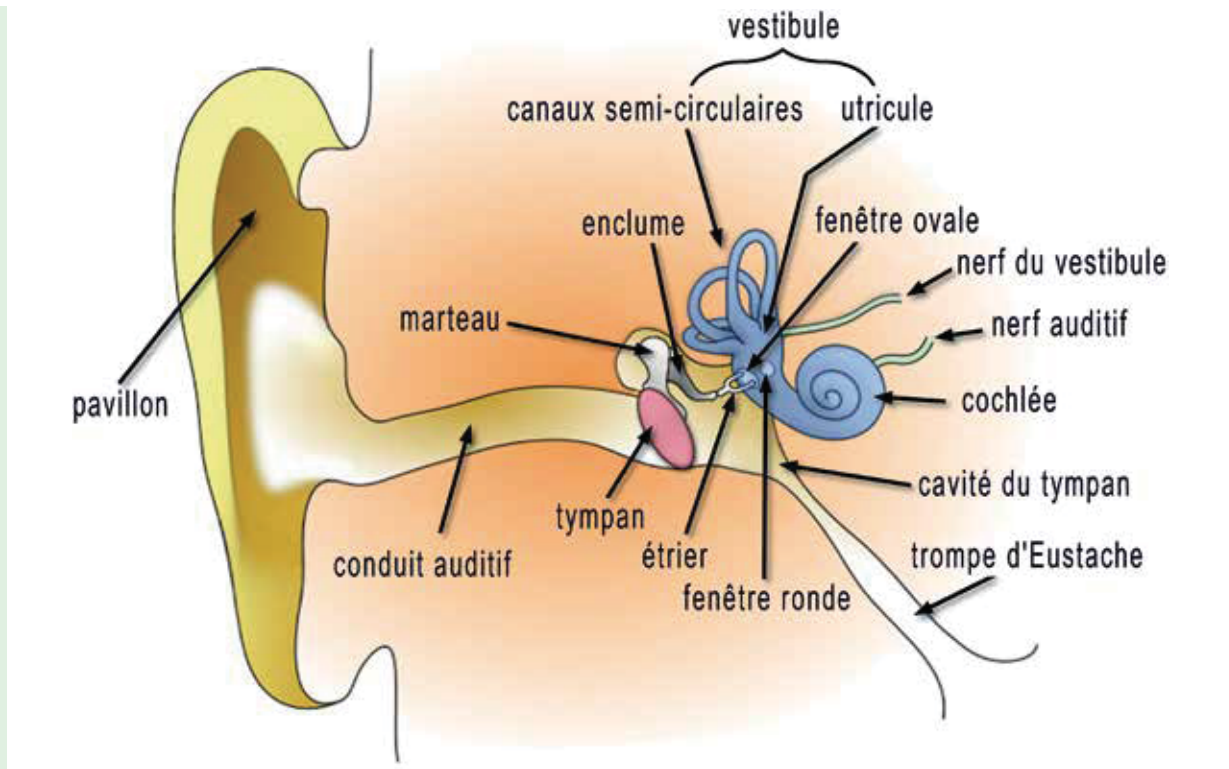
Pouvez-vous nous parler des fameuses cellules ciliées qui constituent l'un des épicentres de vos recherches ?

Leur rôle s'avère en effet fondamental. Présentes dans l'organe de Corti au niveau de l'oreille interne, elles assurent la transmission des informations auditives auprès du cerveau. Comme leur nom l'indique, elles sont composées de cils : quand ces derniers bougent sous l'effet d'une vibration, elles sont excitées et dépêchent le message. Mais je voudrais surtout insister sur leur nombre : il n'excède pas 16 000 par oreille. C'est ridiculement faible... À comparer avec l'œil humain qui dispose de 20 à

30 millions de photorécepteurs ! Autre point déterminant : elles sont extrêmement fragiles et ne se renouvellent pas. Elles meurent quand on les surstimule : explosion, coups de feu, exposition prolongée au bruit en boîte de nuit ou *via* des baladeurs audio... Et en cas de destruction, elles sont perdues à jamais. Sans entrer dans les détails, deux grands mécanismes sont responsables de leur mort. Le premier se nomme nécrose : la cellule explose, une inflammation se crée et une cicatrice apparaît. Le second s'appelle apoptose ou « mort programmée » : la cellule endommagée se suicide. À la suite par exemple d'un traumatisme sonore, elle développe un programme pour s'éteindre « proprement ».

Qu'entend-on par presbycousie ?

C'est tout simplement le vieillissement de l'oreille, l'équivalent auditif de la presbytie pour l'œil. En prenant de l'âge, on perd des cellules ciliées mais aussi des neurones, c'est-à-dire le « câblage » qui envoie les messages au cerveau. Cela commence souvent de manière anodine : on comprend moins bien les conversations dans une atmosphère bruyante, on augmente naturellement le son du téléviseur... Cela guette chacun de nous. Point crucial : nous disposons d'un « capital son » à l'instar du fameux « capital soleil » pour la peau. Si le second est désormais entré dans les mœurs, ce n'est malencontreusement pas le cas du premier. Or, au-delà des facteurs génétiques propres à chacun, une oreille déclinera d'autant plus vite qu'elle a été maltraitée au cours de sa vie. Comment la brutalise-t-on ? D'abord en prenant des médicaments dits ototoxiques, c'est-à-dire toxiques pour l'oreille : certains antibiotiques, certains diurétiques, certaines chimiothérapies ou encore de la quinine. Deuxième facteur de fragilisation : le bruit. Les oreilles des personnes exposées aux bruits excessifs vieillissent plus vite que les autres. Dernier point et non des moindres : le fait de ne pas entendre limite fortement la vie sociale, génère ou renforce d'éventuels symptômes dépressifs et accélère le déclin cognitif des seniors. Et malheureusement, les prothèses auditives même les plus sophistiquées ne restituent pas une parfaite



A *L'oreille est constituée de trois parties : l'oreille externe, composée du pavillon et du conduit auditif ; l'oreille moyenne, qui regroupe le tympan et les trois osselets ; et l'oreille interne, enroulée en spirale, ou cochlée (du grec : escargot).*

intelligibilité. Parallèlement, les implants cochléaires – réservés aux cas les plus graves – demeurent encore lacunaires malgré de notables améliorations (cf. encadré page 36).

Et les acouphènes dans tout cela ?

Un acouphène provient d'une lésion des fibres du nerf auditif. Ce dernier va envoyer un message parasite au système nerveux central, qui va l'interpréter comme un son. Le problème des acouphènes est qu'ils relèvent de la pure subjectivité au sens propre du terme : seul le patient concerné les entend. Il peut s'agir d'une affection très invalidante, susceptible d'altérer profondément la concentration, d'entraîner des insomnies durables et/ou de générer une anxiété permanente. Dans l'immense majorité des cas, elle est liée à un problème de surdité. Selon des études cliniques effectuées à Montpellier, 80% des acouphéniques souffrent de

suite page 36

Gueules et oreilles cassées... déjà une longue histoire

Les traumatismes auditifs étant extrêmement fréquents en situation de combat, la Fondation des « Gueules Cassées » a naturellement préempté ce sujet. Elle soutient les travaux des équipes de l'INM depuis une dizaine d'années par l'attribution de bourses. « La Fondation nous aide à mieux comprendre les mécanismes de la mort des cellules ciliées et à développer des stratégies thérapeutiques propres à l'éviter, souligne le professeur Puel. Son soutien fidèle et pérenne s'avère tout à fait précieux. »



© Eric Dumoulin

Le professeur Jean-Luc Puel dans son laboratoire, à l'Institut des Neurosciences de Montpellier.

problèmes d'oreille interne, dont un tiers dus au bruit, un tiers au vieillissement, et un dernier tiers à la maladie de Ménière. Afin de progresser sur ce sujet, notre laboratoire développe des modèles expérimentaux d'acouphènes chez l'animal. Leur intérêt réside dans le fait de pouvoir localiser leur site d'origine et d'étudier les mécanismes moléculaires impliqués dans leur genèse. L'objectif final étant bien sûr de proposer des stratégies thérapeutiques ciblées et spécifiques. Un médicament dédié est d'ailleurs actuellement à la veille d'études cliniques.

Quelles pistes explorez-vous afin de mieux traiter ces différents troubles ?

La démarche de notre Institut s'articule autour de trois principaux axes. Nous étudions en premier

lieu le mécanisme de mort des cellules ciliées dans diverses conditions pathologiques : traumatisme sonore, chimiothérapie, vieillissement... Nos recherches se concentrent également sur leur remplacement. La création *in vitro* de nouvelles cellules auditives ciliées à partir de leurs cellules de soutien permet à ce jour un « taux de repousse » d'environ 10%. C'est encore insuffisant mais la voie est ouverte. L'idéal est en effet de réussir à les faire « renaître ». Chez l'oiseau, c'est naturel... Par contre les mammifères ont perdu cette faculté. Nous tentons de comprendre pourquoi et explorons des voies de régénération chez l'animal. Parallèlement, nous cherchons à savoir comment l'oreille envoie des sons au cerveau et pourquoi certains de ces messages s'avèrent incohérents. Enfin, en synthèse des points précédents, nous essayons de transposer les résultats de ces tests au « pied du lit » du malade en développant des outils diagnostiques plus performants et en ébauchant des thérapies adaptées. Jusqu'à ce jour, l'obstacle majeur à la mise en œuvre d'essais cliniques résidait dans les effets secondaires de substances délivrées par voie générale. Nous concentrons donc nos efforts sur des pharmaco-

Focus sur... les prothèses auditives implantées

Cette technique - autrement dénommée implant cochléaire - consiste à fixer à demeure une sorte d'oreille interne artificielle. « Elle est utilisée en priorité chez les enfants présentant une surdité congénitale : il est important de les équiper le plus tôt possible pour que les zones du cerveau dont dépend l'audition se développent correctement », précise le professeur Puel. De nouvelles technologies sont actuellement mises au point afin de créer des électrodes moins traumatiques, celles existantes jusqu'alors détruisant les reliquats de cellules auditives de patients non totalement sourds.



© Eric Dumoulin

Régis Nouvian, chargé de recherche au CNRS, travaille dans l'équipe du professeur Jean-Luc Puel.

gies locales appliquées par voie transtympanique ou sur l'implantation près de la cochlée d'une micro-pompe permettant sans toxicité de régénérer suffisamment de cellules ciliées fonctionnelles. Nous progressons mais demeurons malgré tout encore loin du but.

Le mot de la fin ?

Les déficits auditifs touchent 16% de la population et coûtent 22 milliards d'euros chaque année à la France. Ils représentent un enjeu décisif de santé publique, beaucoup trop ignoré. S'ils apparaissent souvent aux alentours de 60 /65 ans, ils affectent de plus en plus les jeunes générations trop exposées au bruit. Au-delà d'une indispensable prise de conscience et d'un renforcement sensible des démarches de prévention contre les nuisances sonores, l'avenir appartient sans aucun doute à la

« Les déficits auditifs touchent 16 % de la population et coûtent 22 milliards d'euros chaque année à la France. Ils représentent un enjeu décisif de santé publique. »

conjonction des thérapies pharmacologique, génique et cellulaire. Mon but premier consiste à mettre toutes ces connaissances au service du bien-être et de la qualité de vie des patients d'aujourd'hui comme de demain.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

Jean-Luc Puel : bio express

1983 : doctorant au laboratoire de neurobiologie de l'audition du professeur Rémy Pujol.

1986 : thèse sur la « *sélectivité fréquentielle au cours du développement chez le rat après administration de drogues ototoxiques* ».

1986-88 : postdoctorat à La Nouvelle Orléans, en Louisiane, développement de plusieurs programmes sur la pharmacologie de la cochlée.

1998 : directeur de recherche au CNRS et professeur de neurosciences à l'université Montpellier 1.

2001 : directeur du Centre de recherche et de formation en audioprothèse.

2003 : cofondateur de l'INM Montpellier et chef d'équipe « *surdités, acouphènes et thérapies* ».

2004 : fondateur du Master d'audiologie et troubles du langage.

2011 : directeur de l'INM.

LA GUERRE DU PACIFIQUE

1941-1945

DE NICOLAS BERNARD



Éditions Tallandier

www.tallandier.com

816 pages

7 décembre 1941 : la flotte impériale japonaise bombarde la base américaine de Pearl Harbor, dans les îles Hawaï. La guerre devient mondiale. Le Pacifique et l'Asie s'embrasent. Le Japon lie définitivement son sort à l'Allemagne nazie et à l'Italie fasciste. Ses armées s'étendent bientôt sur un vaste empire qui court de la Chine à l'Asie du Sud-Est, des portes de l'Inde aux îles du Pacifique. Mais les Alliés parviendront à briser cette expansion, avant d'entamer une vaste contre-offensive qui s'achèvera par l'horreur nucléaire d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945.

Pour la première fois en France, voici un ouvrage qui explore la guerre du Pacifique dans tous ses aspects, de ses origines à son legs mémoriel qui divise toujours l'Asie. Grandes opérations, intrigues diplomatiques, mobilisation des civils rythment un récit retraçant la course folle de l'empire japonais vers sa chute.

ANATOMIE D'UN SOLDAT

DE HARRY PARKER

Le jeune capitaine britannique Tom Barnes est envoyé en mission dans une zone de conflit. Au retour d'une patrouille nocturne, il marche sur un engin explosif improvisé et est immédiatement rapatrié en Angleterre. Débute alors un autre combat tant psychologique que physique durant lequel le héros va parvenir à surmonter « ce à quoi l'on ne pouvait survivre » grâce à l'aide non seulement des médecins, mais aussi de sa famille ainsi que de l'être aimé.

Raconté tour à tour par quarante-cinq objets – garrot, sac à main, gilet pare-balles, verre de bière, prothèse, miroir, sac d'engrais, vélo, pile électrique, basket blanche... – conçus pour assister, observer ou nuire, ce récit est un tour de force qui nous fait découvrir de manière inédite le destin et les pensées profondes des acteurs du conflit et de leurs proches, qu'ils soient patriotes ou fanatiques, cyniques ou manipulés, bienveillants ou éblouis par l'idéalisme de la jeunesse. Chronique singulière et



Éditions Christian Bourgois

www.christianbourgois-editeur.com

416 pages

néanmoins réaliste, *Anatomie d'un soldat* est en outre un témoignage saisissant et chargé d'émotion : celui de la reconquête de soi-même, de cette dignité et de cette force qui sont le propre de l'humain.

14-18 TOME 6 - LA PHOTO (AOÛT 1916)

DE CORBEYRAN ET LE ROUX

Juillet 1916. La bataille de la Somme est engagée par les Alliés pour sortir du piège de Verdun. Mais les échanges d'artillerie infligent de nouveau d'énormes pertes malgré le soutien de nouvelles armes d'assaut. Dans cet enfer quotidien, la vie de nos héros ne tient qu'à un fil et le désespoir n'est jamais très loin. Pourtant, l'amitié leur permet de trouver la force de poursuivre le combat.



Éditions Delcourt

<http://www.editions-delcourt.fr>

48 pages

Scénario : Corbeyran

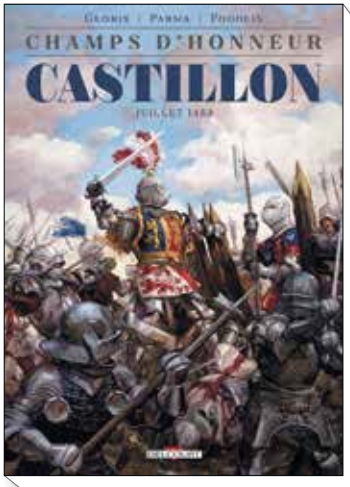
Dessin : Étienne Le Roux, Jérôme Brizard

Couleur : Jérôme Brizard

CHAMPS D'HONNEUR - CASTILLON

- JUILLET 1453

DE GLORIS, PARMA ET FOGOLIN



Scénario : Thierry Gloris
Dessin : Gabriele Parma
Couleur : Dimitri Fogolin

Second volet de la série historique en cinq tomes indépendants scénarisés par Thierry Gloris. Leur lien, une bataille marquante. Chacune illustre à sa manière la question suivante : que signifie « être Français » ?

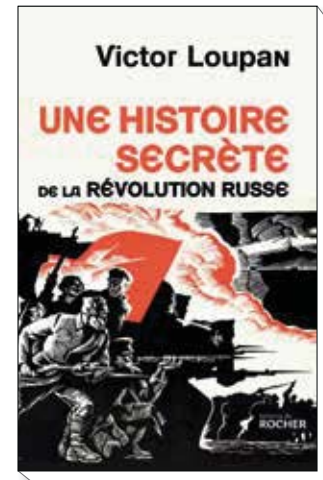
La bataille de Castillon est une bataille peu connue mais pourtant fondamentale dans l'Histoire de France. C'est une victoire française retentissante contre l'Angleterre. Néanmoins, pour Charles VII, monarque de l'époque qui fut jugé faible dans ses jeunes années, elle n'est que l'ultime étape d'un immense plan de reconquête qui mettra un point final à la guerre de Cent ans.

Éditions Delcourt

<http://www.editions-delcourt.fr>
64 pages

UNE HISTOIRE SECRÈTE DE LA RÉVOLUTION RUSSE

DE VICTOR LOUPAN



Éditions du Rocher

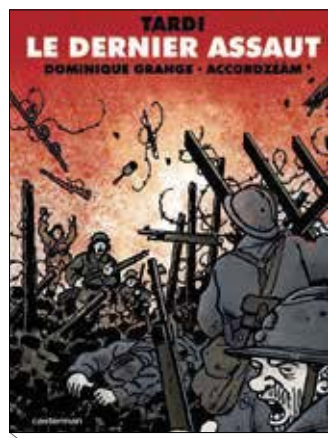
www.editionsdurocher.fr
196 pages

LE DERNIER ASSAUT

DE TARDI ET DOMINIQUE GRANGE

Tardi replonge dans les tranchées pour une dernière « mise au point » sur l'horreur de ce conflit. Des deux côtés, des hommes à bout de force, enfouis dans les tombes qu'ils ont creusées à leur usage, s'appliquent méthodiquement à s'entretuer... Il n'y a pas pire guerre qu'une guerre de position qui s'éternise !

Inclus un CD audio de 12 chansons interprétées par Dominique Grange et les musiciens d'Accordzêâm.



Scénario : Tardi, Dominique Grange
Dessin : Tardi

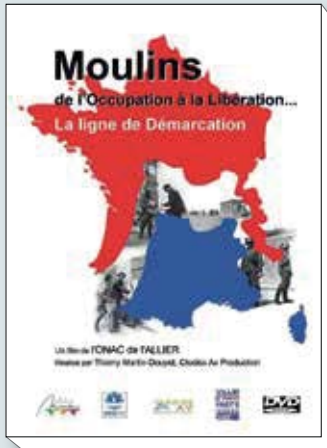
Éditions Casterman

www.casterman.com
112 pages

Rejetant l'épique et le monumental au profit de l'intime et de l'humain, ce récit rigoureux prend parfois des allures d'enquête policière, voire de roman d'espionnage alors que tout est pourtant vrai, argumenté, référencé. C'est la grande originalité du livre de Victor Loupan qui nous fait passer des caves de la Tcheka aux salons feutrés de Wall Street, des geôles sibériennes aux cafés à la mode des capitales européennes. En se penchant sur la part invisible de la Révolution russe, il ouvre des portes restées fermées jusqu'ici. Au fil des mois passés dans l'intimité souvent choquante de Lénine, de Trotski et d'autres acteurs de la Révolution, nous comprenons vraiment ce qui s'est passé.

Auteur de plusieurs ouvrages de référence consacrés à la Russie et au monde communiste, ancien grand reporter au Figaro magazine, Victor Loupan est journaliste et éditeur.

MOULINS, DE L'OCCUPATION À LA LIBÉRATION



La ville de Moulins a connu, comme bien d'autres villes françaises, l'occupation allemande.

Ce documentaire présente comment, entre 1940 et 1944, les habitants se sont adaptés aux lois de l'occupant. Dans ce film, les Moulinois se souviennent et racontent l'histoire de cette ville, coupée en deux par « la ligne de démarcation » pendant la Seconde Guerre mondiale.

DVD de 62 minutes

Réalisation : Thierry Martin-Douyat

Pour toute commande (avec règlement de 17 euros) : Clodius Av, Thierry Martin-Douyat 4, route de la Sentine 03140 Saint-Germain-de-Salles

Exposition

LES SCIENCES DU CRIME

Ponctuée par l'évocation de véritables enquêtes (la German Wings, l'affaire Lætitia, l'affaire de la Josacine empoisonnée, etc.), l'exposition plonge le visiteur au cœur de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) et lui permet de découvrir le monde de la criminalistique.

De la prééminence des aveux aux techniques les plus pointues telles que l'entomologie et la génétique, le visiteur se glisse dans la peau de l'enquêteur pour découvrir une science en perpétuel mouvement dédiée à la résolution du crime : les sciences forensiques.



Véritable acteur de sa visite, le visiteur peut manipuler différents objets tout au long du parcours pour mener sa propre enquête. Un livret jeu disponible à l'accueil propose de mener l'enquête à partir d'une scène de crime présentée dans l'exposition.

Musée de la gendarmerie nationale
1-3, rue Émile Leclerc
77000 Melun
Jusqu'au 15 avril 2017
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Musée

LE MUSÉE NATIONAL DES DOUANES

Ce musée présente l'histoire des douanes de l'Antiquité à nos jours. Unique en France, il propose une redécouverte originale et inattendue de l'histoire de France à travers celle de l'une de ses plus anciennes administrations. Les collections d'objets et d'œuvres d'art illustrent l'évolution de l'organisation des douanes, l'influence des théories économiques sur le pays, les liens des douanes avec l'armée, le développement des moyens de transport et la contrebande...



© Dominique Robert-Repérant

Musée national des douanes
1, place de la Bourse
33000 Bordeaux
Ouvert tous les jours sauf lundi de 10h à 18h
<http://www.musee-douanes.fr>

Exposition

LE DÉSERT : EXPLORATIONS ET OPÉRATIONS

Cette exposition propose aux visiteurs de voyager dans les contrées arides, en cheminant à travers les ergs et regs africains. Au rythme des explorations et opérations menées par les unités de méharistes et des troupes de marine, cette épopée est illustrée par des collections d'objets

et des documents conservés au musée et dans son centre d'archives.

Musée des troupes de marine
Avenue du Musée des troupes de marine
83600 Fréjus
Jusqu'au 30 juin 2017



© DR

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

Témoin depuis 1915 de
l'engagement de nos forces
partout dans le monde

12 millions de photographies / 31 000 films
consultables en ligne ou en médiathèque

www.ecpad.fr



Les réunions régionales 2016 se poursuivent

Ces rencontres annuelles organisées par les délégués sont des moments forts dans la vie des différentes délégations. Elles permettent aux administrateurs de présenter le bilan de l'année écoulée mais également les perspectives d'avenir.

Les dernières réunions régionales de 2016 se sont tenues dans les villes de Toulouse, Caen, Besançon, Nancy et Carcassonne.

Lors de ces rencontres, les intervenants ont présenté les trois entités que représentent les Gueules Cassées : l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), la Fondation des « Gueules Cassées » et la filiale Colonel Yves Picot, société par actions simplifiée (CYP SAS). Ces réunions sont toujours des moments forts de partage, d'échanges et de convivialité appréciés de tous.

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) est représentée par une centaine de bénévoles (administrateurs, délégués et porte-drapeaux). Premier actionnaire privé de la Française des Jeux, elle perçoit des ressources lui permettant une importante action sociale au profit de ses membres et un accompagnement dans la défense de leur droit à réparation. L'UBFT apporte également un soutien important au monde combattant en aidant de nombreuses associations dont certaines du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre et d'autres comme Solidarité

Défense ou le Cercle Sportif des Invalides, afin de leur permettre d'assurer leurs aides sociales. L'UBFT joue un rôle de mécène au profit des hôpitaux d'instruction des armées (HIA) en contribuant à l'achat de divers matériels ou en finançant des réalisations comme des chambres de réadaptation post-réanimation à l'HIA Percy. Dans le cadre du devoir de mémoire, elle soutient financièrement le Souvenir Français, le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation, ou l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF) pour la publication d'ouvrages thématiques comme celui sur *La présence française en Indochine*.

La Fondation des « Gueules Cassées », créée en 2001 par l'UBFT, apporte son soutien à la recherche médicale en matière de traumatologie cranio-maxillo-faciale et de pathologies neurodégénératives associées.

Ce soutien se concrétise depuis 2001 par plus de 400 actions de mécénat vers les chercheurs et les hôpitaux, représentant plus de 13 millions d'euros. La Fondation des « Gueules Cassées »

constitue un soutien important et pratiquement unique, en tant qu'entité privée, à la recherche dans le domaine des traumatismes et pathologies de la tête. Elle s'est, à ce titre, engagée à soutenir l'Institut Faire Faces, dirigé par le professeur Bernard Devauchelle, pendant trois ans pour un montant total de 600 000 euros.

La filiale CYP SAS, détenue à 100% par l'UBFT, est propriétaire de la Résidence Colonel Picot située à côté du centre de séjour du domaine du Coudon dans le Var. Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) a la capacité d'accueillir 113 personnes dépendantes, soutenues par 75 salariés dévoués. Avec une construction de très grande qualité s'intégrant dans le paysage et une politique de prise en soins de la personne âgée basée sur la méthode Montessori (voir le magazine n° 335 d'octobre 2015), limitant la prise de médicaments et bannissant toute forme de contention, cet EHPAD est déjà considéré comme un établissement de référence dans la région.

TOULOUSE - 4 OCTOBRE 2016



▲ La délégation Midi-Pyrénées.



▲ La réunion dans la salle du Sénéchal à Toulouse.



▲ Frédéric Martinez, délégué régional, et Christiane, sa charmante épouse.



▲ Frédéric entouré de policiers Gueules Cassées.



▲ Le général Jean Salvan, président honoraire, et Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, entourent Charles Rogliano, un jeune camarade de 90 printemps.

CAEN - 6 OCTOBRE 2016



▲ La délégation de Normandie.



▲ Madeleine Sachet, entourée de Guy Delplace et André Jacques.



▲ Gilbert François, porte-drapeau de la délégation, Françoise Jacques, épouse du délégué, Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, et André Jacques, délégué régional.



▲ Chaleureuses retrouvailles pour tous les membres présents.

BESANÇON - 14 OCTOBRE 2016



▲ La délégation franc-comtoise avec le sourire.



▲ Le lieutenant-colonel Gilles Duval, représentant le colonel Éric Langlois, commandant la région de gendarmerie Bourgogne - Franche-Comté, le général Bertrand de Lapresle, le capitaine Laurent Lacheny, représentant le général Philippe Lesimple, commandant l'État-major de la 1^{re} Division.



▲ Un auditoire attentif aux informations communiquées par le général Bertrand de Lapresle concernant la refonte du Code des pensions militaires d'invalidité.



▲ Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, Philippe Quilan, porte-drapeau, qui vient de recevoir le nouveau drapeau de la délégation, le général Bertrand de Lapresle, administrateur de l'UBFT, Jacques Mouglin, délégué régional, et Gérard Blonde, nouveau porte-drapeau de la délégation pour le Jura.

NANCY - 20 OCTOBRE 2016



▲ *Le délégation lorraine, réunie à la mairie de Nancy.*



▲ *Nos camarades avaient fait nombreux le déplacement pour assister à la réunion.*



▲ *La chorale « Chœur-Accord » de Villers-lès-Nancy qui a animé la cérémonie et le repas de la délégation. Marie-Thérèse, épouse décédée de notre délégué Serge Véron, était membre de la chorale.*



▲ *Henri de Bonnaventure, notre président, a remis le diplôme de porte-drapeau d'honneur à Joseph Zahm (à gauche) et Gilbert Piant (à droite), ainsi que le nouveau drapeau de la délégation, en présence d'André Dezavelle, Robert Lang et Serge Véron, délégués UBFT, et de Gilbert Giron, également porte-drapeau.*

CARCASSONNE - 27 OCTOBRE 2016



▲ La délégation Languedoc-Roussillon.



▲ Beaucoup de camarades et amis ont fait le déplacement pour assister à la réunion régionale organisée dans la caserne du 3^e RPIMa.



▲ Charles Dauphin, délégué et administrateur UBFT, et Gabriel Méné, délégué UBFT, entourent Daniel Tamagni, porte-drapeau de la délégation.



▲ Guy Delplace, administrateur UBFT, le commandant Etienne Curie, représentant le colonel Emmanuel Durville, chef de corps du 3^e RPIMa, et le général Jean Salvan, président honoraire de l'UBFT, lors de la cérémonie sur la place d'armes du régiment.

NOS JOIES... MARIAGES

Ont fêté leurs Noces d'Or

Alain & Françoise Cuinet

A. 80761
39380 Vaudrey

Michel & Lilli Dorninger

A. 69931
67210 Valff

Roger & Jeanne Martin

A. 45035
20214 Montegrosso

Georges & Yvette Serra

A. 70382
20144 Sainte-Lucie de Porto-Vecchio

François & Viviane Tiffaine

A. 41684
50240 Saint-James

Michel & Nicole Willaime

A. 70361
64410 Malaussanne

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Jean-Claude & Françoise Dreux

A. 69911
37170 Chambray-les-Tours

Bernard & Denise Fremondiere

A. 45196
49540 Tigne

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Charles & Michèle Grisoni

A. 44541
20000 Ajaccio

Lucien & Simone Grosboillot

A. 44440
90200 Giromagny

Roger & Anne Saccomano

A. 45867
06600 Antibes

Gabriel & Michèle Méné

A. 42786
66000 Perpignan

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Pierre & Louise Nicolay

A. 44876
66100 Perpignan

Ont fêté leurs Noces de Platine

Paul & Marie-Marcelle Kratinger

A. 80668
39300 Vannoz

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances

Enfants de Camarades

Fabrice Gion

A. 45681
Naissance de Lyam
27420 Château-sur-Epte

Damien Roques

A. 45519
Naissance d'Adrien
66300 Camelas

Petits-enfants de Camarades

Jean-Louis Aguilar

A. 43511
Naissance de Laura & Cléo
06800 Cagnes-sur-Mer

Gérard Blonde

A. 80734
Naissance d'Elise
39570 Perrigny

Pierre Dautrey

A. 45364
Naissance d'Ambroise
75015 Paris

Michel Marilly

A. 70292
Naissance de Garance
87410 Le Palais-sur-Vienne

Pierre Merglen

A. 45199
Naissance de Maëline
56450 Theix

Patrick Mas

FA. 40089
Naissance de Zia
59300 Valenciennes

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Adrien Cordier

A. 45739
64121 Serres-Castet

Vaiarii Tiare

A. 45746
Taravao - Tahiti

David Travadon

A. 45542
25720 Larnod

Notre Camarade s'est vu remettre la Croix du Combattant

Jean-Claude Negrignat

A. 80710
64121 Serres-Castet

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.



Le 11 novembre 2016, notre camarade David Travadon, nommé dans le grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, a été décoré en présence de sa famille et de ses amis par le général (2S) Bernard Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) et président de Terre Fraternité, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au sein du régiment de notre camarade, le 13^e régiment du génie de Valdahon (2S).



Le 11 novembre 2016 à Montardon, dans les Pyrénées-Atlantiques, notre camarade Jean-Claude Negrignat s'est vu remettre la croix du combattant par le lieutenant-colonel Daniel Hachin, également Gueule Cassée, en présence de sa famille et de ses amis.

Le 11 novembre 2016 à Genissieux, dans la Drôme, notre camarade André Faure, promu au grade d'officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, a été décoré en présence de sa famille et de ses amis par le général Denis Serpollet, commandeur de la Légion d'honneur, lors de la cérémonie du 11 novembre qui était présidée par Clara Thomas, sous-préfet de Die représentant Eric Spitz, préfet de la Drôme.



NOS PEINES... DÉCÈS

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades

Martin Arteaga

A. 70034
57200 Remelfing

Youssef Aoissa

A. 45314
9112 Faidh - Tunisie

Jean Arrighi

A. 44208
75011 Paris

René Azou

A. 70354
29480 Le Relecq-Kerhuon

Lucien Beck

A.43386
57185 Clouange

Daniel Bigot

A. 42581
14000 Caen

Marius Boehler

A. 42379
67100 Strasbourg

Dominique Bonelli

A. 45173
75015 Paris

Robert Carreau

A. 80802
11100 Narbonne

Armand Collange

A. 44675
64250 Cambo-les-Bains

Louis Garcia

A. 42573
33000 Bordeaux

Jean-Pierre Grandjean

A. 43800
57350 Schoeneck

Jean-Claude Hocquet

A. 42432
59650 Villeneuve-d'Ascq

Gaston Jeandrot

A. 70269
83600 Frejus

Norbert Kugel

A. 45325
55300 Saint-Mihiel

Joseph Leveque

A. 43500
35400 Saint-Malo

Maurice Lombard

A. 45004
54520 Laxou

Pierre Malaterre

A. 70308
31000 Toulouse

Victor Mechoulan

A. 45799
33800 Bordeaux

Raymond Messenger

A. 41820
29000 Quimper

Jean-Antoine Micheloni

A. 44402
20240 Ghisonaccia

Marcel Moltchanovski

A. 44771
29490 Guipavas

Lucien Monnier

A. 43947
35000 Rennes

Gaston Navarro

A. 43083
66140 Canet-en-Roussillon

Jules Nickel

A. 45687
54360 Blainville-sur-L'Eau

Yves Pivan

A. 44451
92350 Le Plessis-Robinson

Denis Rapiteau

A. 41450
85180 Château-d'Olonne

Viviane Roulet

A. 41446
64350 Simacourbe

Robert Simon

A. 41778
93160 Noisy-le-Grand

Georges Thauvin

A. 39844
49400 Saumur

Claude Thevenon

A. 45270
40530 Labenne

Robert Vaasen

A. 45343
57400 Sarrebourg

Henri Vaillant

A. 44227
45730 Saint-Benoît-sur-Loire

Rose Wolfer

A. 43572
66000 Perpignan

***Nous avons appris le décès
de Mesdames*****Jeanine Alix**

VA. 42850
35290 Gael

Allaoui Hannou Ahantar

VA. 44221
Caidat de Moulay Bouazza – Maroc

Jeannine Aubard

VA. 43419
36120 Saint-Aout

Pauline Beets

VA. 40067
57070 Metz

Claire Bernardini

VA. 44335
20200 Santa-Maria-Di-Lota

Astrid Bonneau

VA. 42756
91610 Ballancourt

Josiane Bonnot

VA. 43134
90800 Bavilliers

Etiennette Bousquet

VA. 41905
66670 Bages

Jeanne Bucher

VA. 42973
68000 Colmar

Claudie Bianchi

VA. 44242
55100 Verdun

Ketty Chamblay

VA. 44669
66000 Perpignan

Maria Chappal

VA. 43758
81100 Castres

Yolande Chavanat

VA. 42577
47330 Castillonnes

Suzanne Conor

VA. 41405
65500 Vic-en-Bigorre

Jacqueline Courthieu

VA. 42990
37000 Tours

Rose Debavelaere

VA. 41093
59380 Warhem

Berthe Desgranges

VA. 39431
26350 Saint-Bonnet-de-Valclerieux

Marie Dolisy

VA. 43343
57160 Moulins-les-Metz

Eliane Donzel

VA. 42985
05100 Nevache

Yvonne Fleury

VA. 70392
56270 Ploemeur

Mama Ganzer

VA. 43889
67800 Hoenheim

Solange Garnier

VA. 41280
72000 Le Mans

Joséfa Gas

VA. 42309
30340 Mons

Liliane Geissmann

VA. 42584
67000 Strasbourg

Mauricette Hameg

VA. 43723
75014 Paris

Olga Hassold

VA. 42105
67350 Pfaffenhoffen

Brigitte Heme de Lacotte

VA. 40381
75008 Paris

Lucienne Kaderabek

VA. 42417
45000 Orléans

Anne Laruelle

VA. 43202
57400 Sarrebourg

Simone Le Hir

VA. 70054
56300 Pontivy

Paulette Lemaire

VA. 44749
51000 Chalons-en-Champagne

Jeanine Martineu

VA. 70180
11190 Bugarach

Marie-Louise Melchior

VA. 43204
57220 Boulay

Georgette Piaud

VA. 43727
34470 Perols

Thérèse Pinglot

VA. 70080
75018 Paris

Suzanne Pomares

VA. 43039
30920 Codognan

Mauricette Rabier

VA. 80376
45190 Cravant

Dorothée Schounart

VA. 43388
57180 Terville

Paulette Solleu

VA. 44029
78610 Aufargis

Nicole Tillier

VA. 40506
66740 Saint-Genis-des-Fontaines

Madeleine Tournu

VA. 43167
55200 Vignot

Thi Pane Vang Tao Hoa

VA. 44826
33140 Villenave d'Ornon

Suzanne Vivenot

VA. 44999
55300 Saint-Mihiel

Ont perdu leur conjoint**Dominique Lazzarini**

A. 45642
13112 La Destrousse

Germain Piolet

A. 44207
30160 Besseges

***Ont également été atteints
dans leur affection*****Fernande Goulaouic**

VA. 42283
décès de sa fille Maryline
35400 Saint-Malo

Jean Gourlier

FA. 820
décédé
03700 Bellerive-sur-Allier

Nicole Jean

VA. 39195
décès de son gendre
75116 Paris

Michel Marilly

A. 70292
décès de sa plus jeune sœur
87410 Le Palais-sur-Vienne

Yves Millot

A. 43790
décès de sa mère
25490 Dampierre-les -Bois

Jacques Mougin

A. 70299
décès de son neveu Daniel
25120 Maiche

Christian Pianetti

A. 80616
décès de sa mère
64140 Lons

Simone Potier

FA. 276
décédée
35000 Rennes

Michel Potriquet

A. 43907
décès de sa mère
33980 Audenge

Thierry Sala

A. 80646
décès de son père
97439 Sainte Rose - La Réunion

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

**Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué
ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale
(mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).**

L'Union compte un nouveau membre d'honneur en la personne du docteur Yves Carteau

À l'issue de son service militaire dans le service de santé comme infirmier militaire, Yves Carteau entre en 1964 à la faculté de médecine de Marseille.

Il installe en 1972 son premier cabinet à Bandol, et prépare un diplôme de gériatrie.

Avec l'aide de Paul Ricard, dont il sera le médecin personnel, il ouvre en 1985 le premier centre d'hébergement temporaire pour personnes âgées.

Il cesse la médecine libérale en 1999, puis devient médecin coordonnateur d'EHPAD. En 2007, il entre en fonction dans la maison de retraite du domaine du Coudon.

À partir de 2012, il s'implique dans la rédaction du cahier des charges des locaux du projet d'EHPAD « Résidence Colonel Picot » puis participe au comité de pilotage des travaux et à l'écriture



du projet de vie de l'établissement. Très soucieux du bien-être des personnes âgées, il accompagne le directeur général et le directeur de la Résidence Colonel Picot dans l'ouverture et la mise en place du projet de soins qui fait la spécificité de notre établissement : la non-contention, le respect du rythme de vie, la méthode Montessori...

Au mois d'octobre 2016, Yves Carteau prend une retraite bien méritée.

Tout au long de sa carrière, il a obtenu de nombreux diplômes traitant de soins palliatifs et de la maladie d'Alzheimer, et occupera des responsabilités dans les organisations professionnelles : membre fondateur et vice-président de la Fédération française des associations de médecins coordonnateurs, vice-président de France Alzheimer Var... Il fait de nombreuses conférences sur la prise en soins des personnes âgées dépendantes.

Le Conseil d'administration, en séance du 18 octobre 2016, a nommé le docteur Yves Carteau, membre d'honneur des Gueules Cassées, en reconnaissance de son engagement d'une grande humanité au profit de nos résidents du domaine du Coudon et de la Résidence Colonel Picot.

DÉCÈS



Le 26 novembre 2016, **Rose Wolfer**, Gueule Cassée, s'est éteinte à l'âge de 103 ans à Perpignan.

Le 1^{er} mars 1948 en Indochine, Rose avait été blessée dans la jeep où, à ses côtés, le colonel de Sévigné, patron de la 13^e DBLE, a été tué (*voir magazine n° 333*).

Notre camarade **Viviane Roulet**, porte-drapeau de la délégation Aquitaine Sud, nous a quittés le 21 novembre 2016.

Née à Bayonne le 9 juin 1942, Viviane avait été blessée au visage en 1951 à l'âge de 9 ans lors de l'explosion d'un engin de guerre à Mérignac-en-Gironde.

Mère de plusieurs enfants, elle avait perdu son second mari en 1999 après 24 ans de mariage.

Viviane a rejoint les Gueules Cassées en 1959 et est devenue porte-drapeau en 2000.

Lors de la réunion régionale qui s'est tenue à Pau au mois d'avril 2016, elle avait reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.



TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

À savoir

DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ : LE JUGE SANCTIONNE LES DÉLAIS TROP IMPORTANTS !

Depuis la disparition des DIAC⁽¹⁾, il est constant que les délais de traitement des dossiers de demandes de pensions militaires d'invalidité ont « explosé » et sont devenus parfois insupportables. 300 jours en moyenne nous dit-on mais beaucoup de dossiers à 700 jours voire 1 030 jours (2 ans et dix mois) pour recevoir une réponse de la SDP de La Rochelle ; en évoquant l'un des demandeurs qui voit au bout de cinq années sa demande rejetée, il est loisible de considérer que le système est complètement faussé au détriment du demandeur. Il conviendra d'ajouter à ces trop longs délais, le délai contentieux éventuel... (CQFD).

Le principe

Au nom des principes généraux qui gouvernent le fonctionnement des juridictions administratives que les justiciables ont droit à ce que leurs requêtes soient jugées dans un délai raisonnable, le juge peut, sur demande du requérant,

octroyer des dommages et intérêts parfois importants.

La méconnaissance de ce principe demeure sans incidence sur la validité de la décision juridictionnelle prise à l'issue de la procédure. Les justiciables doivent pouvoir faire assurer le respect de ce principe. Le délai est celui comprenant, de manière globale, l'exercice des voies et délais de recours de chaque instance, en prenant en compte la complexité, les conditions de déroulement de la procédure... et la procédure préalable à la saisine du juge.

Procédure des PMIVG

Il découle de ce qui précède que les pensions militaires d'invalidité n'échappent pas à ce principe protecteur du plus faible devant une administration toute-puissante.

En effet, le délai court à partir de la demande de pension et jusqu'au terme de toutes les procédures (administratives et judiciaires).

Bien évidemment, il est tenu compte du comportement des parties en présence, tel un frein apporté à la bonne instruction de son dossier par le demandeur lui-même. Mais il faut reconnaître que c'est bien souvent l'administration qui est à l'origine du délai « fautif » qu'elle oppose au pensionné.

Le préjudice relève tant du préjudice moral que du préjudice de privation de bénéfice de l'article L.115 (soins gratuits) pendant tout ce temps, privation également de la demi-part fiscale (à 40% de PMIVG), etc.

Sanction du juge

Le juge a sanctionné l'administration responsable dans deux cas que nous avons trouvés dans notre veille juridique, à l'occasion de nos recherches doctorales :

- 11 ans pour l'aggravation d'une pension temporaire (sic) ! 8 000 euros de dommages et intérêts auxquels s'ajoutent 3 000 euros au titre de l'article L.761-1 du Code de justice administrative.⁽²⁾
- 9 ans et 3 mois pour une demande initiale ; 6 000 euros de dommages et intérêts auxquels s'ajoutent 2 500 euros au titre de l'article L.761-1 du Code de justice administrative.⁽³⁾

Peu de pensionnés ont pour habitude de demander ce type de réparation, mais avec l'allongement des délais et la judiciarisation de notre société en général, l'administration doit s'attendre à de plus en plus de demandes de ce type.

PIERRE AMESTOY
CENTRE DE RECHERCHE
DROIT & PERSPECTIVE DU DROIT
ÉQUIPE DE RECHERCHE DE DROIT PUBLIC
ÉCOLE DOCTORALE DE LILLE.

(1) Directions interdépartementales des anciens combattants.

(2) C.E n° 389760 du 13 juillet 2016.

(3) C.E n° 383948 du 17 avril 2015.

NOS PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2017

Délégations	Villes	Dates
BOURGOGNE	MARSANNAY-DIJON	Vendredi 17 mars 2017
NORD-PAS-DE-CALAIS	LILLE	Dimanche 2 avril 2017
CHAMPAGNE-ARDENNE	REIMS	Jeudi 6 avril 2017
ALSACE	COLMAR	Jeudi 13 avril 2017
CORSE	BASTIA	Samedi 22 avril 2017
RHÔNE-ALPES	LYON	Samedi 22 avril 2017
POITOU-CHARENTES	LA ROCHELLE	Vendredi 28 avril 2017
AQUITAINE NORD	BORDEAUX	Vendredi 19 mai 2017
AUVERGNE	CHAMALIÈRES	Mardi 23 mai 2017

Dans le CPMIVG, l'article L.115 est remplacé par le L.212-1.

CODE ANNOTÉ DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

Après trois ans de travaux, le Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre (CPMIVG), refondu à droit constant, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Ce Code recense tous les droits découlant de la reconnaissance et de la réparation dus par la Nation à tous ceux qui ont été atteints dans leur vie, leur chair, ou leur affection, à son service ou à cause d'elle.

Pour accompagner cet événement important, les associations du CE-GIG élargi à ses partenaires vous proposent de découvrir la version numérique d'un code annoté, conçu pour apporter tant

à ses bénéficiaires, qu'à ceux qui autour d'eux sont amenés à l'utiliser, les éclairages utiles à son application.



Rendez-vous sur :

<http://code.pensionsmilitaires.com/>

REVALORISATION DE LA RETRAITE DU COMBATTANT À 50 POINTS

La retraite annuelle du combattant fixée depuis le 1^{er} juillet 2012 à 48 points d'indice de pension militaire d'invalidité (PMI) est augmentée à 50 points à partir du 1^{er} janvier 2017, passant ainsi - et pour une valeur du point à 14,04 euros - de 673,92 euros à 702 euros par an. La retraite du combattant est payée semestriellement.

Référence : Décret n° 2016-1904 du 28 décembre 2016 modifiant l'article D.321-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

La carte mobilité inclusion (CMI)

Le décret n° 2016-1849 du 23 décembre 2016 a créé la carte mobilité inclusion (CMI). Cette carte se substitue progressivement, à compter du 1^{er} janvier 2017, aux actuelles cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité.

Cette nouvelle carte n'est pas délivrée aux personnes relevant du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre qui conservent le bénéfice de la carte européenne de stationnement et continuent de s'adresser au service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de leur lieu de résidence.

Références :

- Code de l'action sociale et des familles et plus particulièrement l'article L241-3.
- Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et plus particulièrement les articles L251-1 à 5.
- Décret n° 2016-1849 du 23 décembre 2016 relatif à la carte mobilité inclusion.

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Deux cas peuvent se produire :

- décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant ayant supporté seul les frais d'obsèques;
- décès du dernier vivant dans le couple Gueules Cassées : une allocation peut être servie à l'héritier qui a supporté seul les frais d'obsèques et qui se « porte fort » pour les cohéritiers.

Des justificatifs devront être fournis.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Le Coudon : Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6		Allocation du statut	Au 01/01/2015 point à 14 €
10%	48			48	56,00	56,16
15%	72			72	84,00	84,24
20%	96			96	112,00	112,32
25%	120			120	140,00	140,40
30%	144			144	168,00	168,48
35%	168			168	196,00	196,56
40%	192			192	224,00	224,64
45%	216			216	252,00	252,72
50%	240			240	280,00	280,80
55%	264			264	308,00	308,88
60%	288			288	336,00	336,96
65%	312			312	364,00	365,04
70%	336			336	392,00	393,12
75%	360			360	420,00	421,20
80%	384			384	448,00	449,28
85% Sans statut	361	128		489	570,50	572,13
85% Avec statut	361	64		200	729,17	731,25
90% Sans statut	368	154		522	609,00	610,74
90% Avec statut	368	77		300	869,17	871,65
95% Sans statut	370	204		574	669,67	671,58
95% Avec statut	370	102		400	872	1017,33
100% Sans statut	372	256		628	732,67	734,76
100% Avec statut	372	128		500	1166,67	1170,00
100% + 1°	388	540		211	1139	1328,83
100% + 2°	404	543		233	1180	1376,67
100% + 3°	420	546		255	1221	1424,50
100% + 4°	436	549		277	1262	1472,33
100% + 5°	452	552		299	1303	1520,17
100% + 6°	468	555		321	1344	1568,00
100% + 7°	484	558		343	1385	1615,83
100% + 8°	500	561		365	1426	1663,67
100% + 9°	516	564		387	1467	1711,50
100% + 10°	532	567		409	1508	1759,33
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	47,83
100% art. 18	465	1373		351	2189	2553,83
100% + 1°	485	1464	50	381	2280	2660,00
100% + 2°	505	1464	100	391	2289	2670,50
100% + 3°	525	1464	150	401	2380	2776,67
100% + 4°	545	1464	200	411	2369	2763,83
100% + 5°	565	1464	250	421	2460	2870,00
100% + 6°	585	1464	300	431	2449	2857,17
100% + 7°	605	1464	350	441	2540	2963,33
100% + 8°	625	1464	400	451	2529	2950,50
100% + 9°	645	1464	450	461	2620	3056,67
100% + 10°	665	1464	500	471	2609	3043,83
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	2700	3150,00
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	2689	3137,17
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	2780	3243,33
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	2769	3230,50
					2860	3336,67
					2849	3323,83
					2940	3430,00
					2929	3417,17
					3020	3523,33
					3009	3510,50
					3100	3616,67
					80	93,33
					4327,2	5048,40
					4379,2	5109,07
					92	107,33
						93,60
						5062,82
						5123,66
						107,64

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	93,68	93,95
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	274,40	275,18
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	175,23	175,73
Désarticulation du genou	405,2	472,73	474,08
Amputation de la cuisse	556,5	649,25	651,11
Amputation sous-trochantér.	641,1	747,95	750,09
Désarticulation de la hanche	801,6	935,20	937,87
Désarticulation du poignet	160,5	187,25	187,79
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	367,97	369,02
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	268,80	269,57
Désarticulation du coude	405,2	472,73	474,08
Amputation du bras	556,5	649,25	651,11
Amputation sous-tubérositaire	641,1	747,95	750,09
Désarticulation de l'épaule	801,6	935,20	937,87
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie	200,6	234,03	234,70
2 ^e catégorie	400,8	467,60	468,94
3 ^e catégorie	601,2	701,40	703,40
4 ^e catégorie	801,6	935,20	937,87
Aveugles	982	1145,67	1148,94

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
85%	65	75,83	76,05
90%	77	89,83	90,09
95%	85	99,17	99,45
100% et veuves de guerre	92	107,33	107,64
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	388,50	389,61

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
À partir de 65 ans révolus	50	673,92	702,00
À partir de 60 ans*			
* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département			

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Indemnité de soins	916	1068,67	1071,72
Indemnité de ménagement	458	534,33	535,86
Indemnité de reclassement	687	801,50	803,79
Indemnité de ménagement	275	320,83	321,75

NOTE IMPORTANTE – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION		
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016	
Taux de réversion (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	407,16	407,16	
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	602,55	602,55	
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	797,94	797,94	
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidé bénéficiant de l'article L 18 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	122,85
		Au moins 7 ans	230	269,10
	n° 5bis/b	Au moins 10 ans	410	479,70
		Au moins 5 ans	150	175,50
	Au moins 7 ans	300	351,00	
	Au moins 10 ans	500	585,00	585,00

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenues veuves ou veufs recourent leur droit à pension.

La pension au taux de réversion (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux de réversion passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L.18 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L.18).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L50 et L51 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Un enfant	120	140,00	140,40
Deux enfants	240	280,00	280,80
Par enfant à partir du troisième...	160	186,67	187,20

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	283,50	284,31
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	142,33	142,74
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	52,50	52,65

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/01/2015	Au 01/01/2016
1 500 points (à 60 ans)	1750,00	1755,00
1 200 points (à 65 ans)	1400,00	1404,00

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

Patrick Remm
Trésorier adjoint
Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin
Secrétaire du Conseil
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez

Médaille militaire

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Michel Nail

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Alain Bouhier

Directeur adjoint
Chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Le Coudon

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Xavier Halgand
Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein

68
13, rue du 23 novembre
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

139, avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 05 59 81 26 56
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Jean Marqués

24, rue du Général Denain
40100 Dax
Tél. : 06 67 27 21 92
jean_marques@orange.fr

Bernard Redregoo

Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75
bernardgoo@wanadoo.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, llot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Lucien Goraguer

29
11, route de Bénodet
29950 Clohars-Fouesnant
Tél. : 02 98 57 20 06

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
pierre.merglen@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval

18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre

8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiamonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
rchiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70
m.felicien@wanadoo.fr

Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Abian 🇫🇷 🇫🇷
Appartement 44 - bâtiment 7 bis
21 boulevard Paixhans
72000 LE MANS
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques Mouglin 🇫🇷 🇫🇷
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mouglin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷
33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Bernard Luquet 🇫🇷
60, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson 🇫🇷 🇫🇷
60, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Charles Dauphin 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
daniel.tamagni@sfr.fr

Limousin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Marilly 🇫🇷 🇫🇷
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Serge Véron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang 🇫🇷
57
12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle 🇫🇷
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvoncourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Gilbert Piant 🇫🇷
20, rue du Portugal
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 90 17 99

Joseph Zahm 🇫🇷
2, rue des 4 Vents
57530 Colligny-Maizery
Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Henri Daléas **Com**

65
80, chemin de la Passade
65200 Montgaillard
Tél. : 05 62 91 51 77

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Durand

5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont

59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oïssel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy

16, 17, 44, 79, 85, 86
7, rue des Prés Guérins
17540 Loiré-de-Vérines
Tél. : 05 16 49 50 86
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot

6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Crucke

Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80
omontreau@gmail.com

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque **O** **Com**

01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
48, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Are
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 ANNECY
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Michel Deglaire

René Fourcade

Lucien Humblot

Joseph Lannes

Jean Lequertier

Fernand Ney **Com**

Pierre Nicollin

Jean-Louis Posière

Robert Preney

Jean Radjenovic

Jean Riccardi

René Rondot

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

Anselme Vilmont

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Robert Bordachar

Gilles Kaddour

François Derrien

Jean Durand

François Pacifico

Roger Deschamps

Bernard Ledogar

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

